



MICROFICHE N°

04956

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

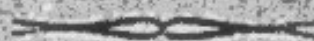
CNDA 4956

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES LÉGUMES



RAPPORT D'ACTIVITES
1987 - 1988



MARS 1989

S O M M A I R E

PAGE

R E S U M E

- 1 -

Ière PARTIE

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

1°/ Multiplication de semence de pomme de terre	- 4 -
2°/ Activités de la Représentation Régionale du G.I.L au Sahel .	- 25 -

IIème PARTIE

ACTIONS DE PROMOTION DES EXPORTATIONS ET D'ORGANISATION DE L'ECOLEMENT

1°/ Exportation des pommes de terre	- 48 -
2°/ Exportation des tomates fraîches	- 52 -
3°/ Exportation des haricots verts	- 57 -
4°/ Fonds de stabilisation des prix des légumes et fruits	- 59 -
- A - Campagne 1987	- 60 -
- B - Campagne 1988	- 71 -
5°/ Structure du prix de revient	- 78 -
6°/ Transformation de la tomate de saison	- 89 -

IIIème PARTIE

STATISTIQUES

1°/ Légumes en Tunisie (superficie et production)	- 81 -
2°/ Statistiques des cultures sous grands abris serres	- 92 -
3°/ Quantités et prix des légumes commercialisés	- 93 -
4°/ Importation des semences maraichères	- 94 -
5°/ Annexes exportations	- 101 -
6°/ Récapitulation des exportations des légumes frais	- 108 -

DOCUMENTATION

1°/ Ouvrages et documents	- 109 -
2°/ Périodiques	- 110 -

//--1) E...S...U...M...E

1°/ Au cours de la campagne 1987/1988 , il n' y a pas eu de nouveau recrutement . Aussi l'effectif humain exerçant au G.I.L est-il demeuré le même que celui de l'année précédente à savoir 51 personnes réparties selon le grade comme suit :

{ Ingénieur Général	{ 1	}
{ Ingénieur en Chef	{ 2	}
{ Ingénieur Principal	{ 1	}
{ Ingénieur des Travaux	{ 3	}
{ Ingénieur Adjoint	{ 13	}
{ Adjoint Technique	{ 6	}
{ Attaché d'Administration	{ 1	}
{ Attaché d'Intendance	{ 1	}
{ Secrétaire d'Administration	{ 8	}
{ Personnel d'exécution	{ 15	}
{ T O T A L	{ 51	}

2°/ Les ressources financières , par contre , ont connu un accroissement de 34 % pour atteindre 616.000 D dont 66.000 D de subvention du Ministère de l'Agriculture et 550.000 D comme produit de la T.S.L .

3°/ Le parc automobile du G.I.L compte 11 voitures utilitaires , 4 camionnettes et 1 camion de 8 T .

4°/ A Soliman , le G.I.L dispose d'un centre de stockage frigorifique de semences de pomme de terre , d'une capacité de 3.000 T et de stockage traditionnel de 3 à 4.000 T .

Il gère aussi deux pépinières et centres d'expérimentation , de démonstration et de production de semences situés l'un à Monastir (4 ha dont 1,5 ha couvert de plastique) et l'autre à Sfax (1,5 ha dont la moitié couverte de plastique) .

5°/ Le G.I.L. , exporte de la tomate et de l'haricot vert pour le compte des coopératives de services agricoles et certains officus de mise en valeur , qui eux gèrent des stations de conditionnement .

Grâce à ces moyens humains et matériels et à l'étroite collaboration avec toutes les institutions concernées par le secteur maraîcher , le G.I.L. a pu :

a / En matière de participation à la promotion de la production :

- Produire et distribuer 2.523 T de semences certifiées de pomme de terre dont 2.446 T destinées à la culture d'arrière-saison (au prix de 300 D/T) et 77 T destinées à la culture d'extra-primeur vendues à 350 D la tonne .

- Produire des semences de variétés locales sélectionnées de piment , concombre , pastèque etc ... et 1.190.000 plants de tomate , piment et aubergine .

- Importer et vendre à prix coûtant des semences maraîchères de primeur (83,5 % des besoins du pays) et de saison (16,2 %) et ce pour une valeur globale de 382.072 D .

- Analyser 300 échantillons de sol des cultures sous abris-serres en vue de conseiller aux maraîchers des fumures chimiques adéquates .

- Participer aux essais de lutte contre les nématodes .

- Etudier le comportement de certains hybrides .

b/ En matière de promotion des exportations :

- Organiser et suivre l'exportation de 4384 T de pomme de terre

- Exporter 674 T de tomate fraîche et 30 T d'haricot vert .

- Approvisionner les stations de conditionnement en emballage et autres intrants .

- Participer à l'organisation et au suivi de la campagne de transformation des tomates .

- Participer aux Foires Nationales de Téboulba et Internationale de Berlin .

- Suivre l'évolution des coûts de production et les frais d'approches .

c / En matière de stabilisation des prix :

- Ecoulement des 1246 T de pomme de terre achetées durant la période de Mai à Juillet 1987 .

Pour la campagne 1987/1988 , compte tenu des conditions climatiques, les prix à la production étaient bien supérieurs aux prix d'intervention du Fonds de Stabilisation et par conséquent il n'a pas été possible d'acquérir des produits et de les stocker ou transformer .

d / En matière d'information et de documentation :

- Edition et diffusion de deux numéros spéciaux de " Lumières sur les Légumes " l'un sur la " Tomate " et l'autre sur la " Journée de la Tomate " tenue à Kélibia le 2 Juin 1988 et de 3 N° de Flash Informations.

- Acquisition des ouvrages et publications cités en fin de rapport .

7 ERE PARTIE

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

PAGE

1 ^{re} / MULTIPLICATION DE SEMENCE DE POMME DE TERRE	- 4 -
2 ^{de} / ACTIVITES DE LA REPRESENTATION REGIONALE DU G.I.A. AU SAHEL	- 25 -

PROJET NATIONAL DE MULTIPLICATION DE PLANTS DE POMME DE TERRE

Pour contribuer à la promotion de la culture de la pomme de terre en Tunisie, un projet national de multiplication a été élaboré et mis en application à partir de la campagne agricole 1976/77 .

Ce projet vise à :

- Améliorer la semence locale utilisée habituellement en culture d'arrière saison , et approvisionner les régions continentales, en la matière, puisqu'elles ne peuvent utiliser la semence produite sur place (problèmes de physiologie, et de teigne) .

- Substituer progressivement à la semence importée, une semence produite localement et destinée à la culture de primeur, ce qui aura pour conséquence immédiate, un avancement du calendrier d'arrachage à des moments où la pomme de terre se fait rare sur le marché (Mars-Avril), en plus du gain de devises réalisé. La production de plants destinés à la culture de primeur a été rendue possible grâce à la réalisation de deux entrepôts frigorifiques d'une capacité totale de 3000 tonnes (stockage) construits en 1984 et 1986 .

La cadence de production de plants, réalisée, jusque là est la suivante :

CAMPAGNES AGRICOLLES	SEMENCE AGREEE ET ACHETEE (TUNNES)			OBSERVATIONS
	ARR. SAISON	PRIMEUR	TOTAL	
1976/77	64	-	64	-
77/78	160	-	160	-
78/79	320	-	320	-
79/80	680	-	680	-
80/81	960	-	960	-
81/82	740	-	740	Mildiou
82/83	948	-	948	-
83/84	712	799	1511	Mild. en A.S uti. en A.S
84/85	1058	1308	2366	Utilisées en A.S
85/86	3030	2088	5116	Moitié utilisée en A.S
86/87	1736	2438	4172	1400 T P utilisées en AS
87/88	2180	550	2730	1455 T P utilisées en AS
88/89	4000	2000	6000	-

• La quantité réellement produite est de : 2.730 + 500 T (Auto approvisionnement) + 1000 T (écoulées sur le marché de la consommation parce que les cours sont plus élevés) soit 4230 T au total sur une prévision de 6000 T .

•• Prévisions .

- Le déclassement des champs a eu lieu chez 8 (huit) multiplicateurs soit l'équivalent de 72 T de semences de base distribuée .

- Onze agriculteurs n'ont rien apporté au centre de collecte (64 T de semences de base répartie) et appartiennent tous à la région du Cap - Bon .

- Au total , 136 T sont écartées .

- Vu que la campagne agricole a connu la sécheresse , il y a eu une prolifération rapide de la teigne et des punaises .

Dans la région de Bou Salem on n'a distribué que 50 T uniquement (contre 487 T la campagne précédente) suite à l'apparition de germes filoux , et irréguliers (problème de physiologie lié aux coups de soleil probablement) .

IV DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

Le déroulement du travail a été satisfaisant , grâce à l'esprit d'équipe qui règne au sein du projet .

Les périodes les plus délicates étaient les suivantes :

- Agréage des multiplicateurs et distribution des semences de base .

- L'épuration

- Le défanage

- Le contrôle de l'arrachage et enfin ,

- Le stockage .

Le calendrier suivant résume les différentes activités :

- Agréage des parcelles destinées à la multiplication	Octobre - Novembre
- Distribution des semences , prégermination (après remise des contrats établis)	Novembre-Janvier
- Plantation	Décembre-Février
- Suivi des cultures (nitrage , épuration , buttage , épuration , traitements	Mars - Mai
- Défanage	Fin Avril-mi-Juin

- Agréage , arrachage et transport des semences	Mai - Juin
- Stockage : traditionnel (A S)	Mai - Août
.frigorifique (P).....	Juillet - Octobre
- Emballage expédition : . pour l'A.S.	Juillet - Septembre
. pour la P..	Fin Octobre-Mi Novembre

1/ - ZONES DE PRODUCTION :

Il s'agit surtout de :

- La zone côtière groupant :
- La Cap-Bon et Bizerte , où l'arrachage se fait généralement tôt , pour pouvoir disposer de plants à physiologie , suffisamment évoluée , pour des plantations en culture d'arrière-saison (début Août) essentiellement, et
- La zone continentale de Dou Salem , où les arrachages sont plus tardifs (Juin) et dont la production servira de plants destinés à la culture de primeur ce qui contribuera également à alléger la charge du stockage par le froid .

2/ - AGREAGE DES MULTIPLICATEURS :

L'agréage est fait par une commission mixte groupant le C.I.L et le Laboratoire de Contrôle et d'Analyse de semences et plants relevant du Ministère de l'Agriculture (Arrêté Ministériel n° 22 Mars 1966 , réglementant la production de semence de pomme de terre en Tunisie) .

En plus du fait que le multiplicateur doit avoir un minimum d'expérience dans le domaine de la production , un certain nombre de critères doit être pris en considération tels que :

- La disponibilité en eau , sa qualité et sa quantité
- La reture du sol (pas trop " battent " car il déforme les tubercules et les empêche de croître normalement) .
- L'existence ou non de brise - vent .
- La topographie du terrain (facilité d'irrigation) .
- L'existence ou non de plantes adventices difficiles à combattre (oxalis) et pouvant cribler les tubercules (cyperus) .
- L'assolement pratiqué : l'Arrêté Ministériel cité auparavant, stipule que la multiplication doit se faire sur une parcelle n'ayant été cultivé en pomme de terre qu'une fois tous les trois ans .
- L'isolement : 20 mètres au moins d'un champ planté en pomme de terre de consommation .

Enfin le nombre d'agriculteurs intéressés, par la présente campagne est de 225 répartis comme suit :

- Région du Cap Bon : 171
- " de Bizerte : 50
- " de Bou Salem : 5

Ce même nombre qui avait connu une progression continue, était de :

- 75 au cours de la campagne 1983/84
- 120 " " " " 1984/85
- 182 " " " " 1985/86
- 212 " " " " 1986/87

3°/ ENCADREMENT ET SUIVI DES CULTURES

a) Préparation du sol et fertilisation :

D'une manière générale, et après un labour moyen, deux recroisements sont pratiqués, afin de casser les mottes. L'ameublissement du sol est une condition sine qua non pour favoriser l'accroissement des tubercules.

Par ailleurs, les engrais de fond apportés au sol, par les multiplicateurs ne sont pas toujours conformes à ceux préconisés et consignés dans le contrat, à savoir :

- 250 unités de Potasse (K2O) soit 500 kg environ de sulfate de potasse .
- 400 unités d'acide phosphorique (P2O5) soit 500 kg de superphosphate 45% .
- 20 à 30 tonnes de fumier à l'hectare .

Quant à l'élément Azote, qui a la propriété de stimuler le développement végétatif ainsi que la croissance du tubercule, il est apporté en deux fois, en couverture au rythme de 120 à 150 kg à l'hectare .

b) Répartition de la semence et dates de plantations

Au cours de cette campagne seule la variété Spunta, classe A, a été utilisée comme plant de base (la classe Elite demande 150 à 200 dinars la tonne, de plus) . Il semble que la dite variété monopolisera encore le marché tunisien, et ce de l'aveu même des producteurs qui cherchent à obtenir de gros tubercules afin de les écouler à des prix élevés, mais aussi à en prélever une partie pour être utilisée comme semence en arrière-saison (grenaille et écart de triage). En général, tous les pays

méditerranéens cherchent à avoir une variété qui peut être cultivée en toutes saisons .

Le tableau suivant, nous résume, la répartition des semences selon la zone de multiplication et les dates de plantation :

ZONES DE MULTIPLICATION	PLANTS DE BASE LIVRES (EN T)	DATES DE PLANTATION
CAP BON	1.294,800	1 ^{re} Déc. Fin Janvier
BIZERTE	155,200	1 ^{re} Jan. 1 ^{re} Février
BOU SALEM	50,000	Février
TOTAL.....	1.500,000	

Ainsi et par ordre d'importance, la répartition des plants, selon les régions a été la suivante :

- Cap Bon : 86,3 % du total distribué
- Bizerte : 10,3 % " "
- Bou Salem : 3,4 % " "

C) Irrigation :

L'aspersion est de règle dans la région de Bou Salem, mais aussi dans certaines zones du Cap Bon .

Pour le reste, l'irrigation à la rigole est la seule utilisée .

L'aspersion présente moins de gaspillage d'eau, une répartition plus homogène quand il n'y a pas de vents violents. Cependant, l'aspect phytosanitaire reste à surveiller de très près (Mildiou) .

L'irrigation à la raie, outre les quantités d'eau perdues par ruissellement ne permet pas une répartition équilibrée, de l'eau. Les tubercules se trouvent être découverts et soumis aux rayons du soleil ainsi qu'à la teigne. En plus, le verdissement déprécie leur qualité marchande .

d) Protection des champs de multiplication :

Il s'agit essentiellement de garantir la protection des cultures contre le Mildiou, les insectes (virus) et la teigne, considérés, à juste titre comme étant des ennemis redoutables. Il faut dire aussi que si l'année est pluvieuse, on aura beaucoup de mal à contenir le Mildiou, et si elle est sèche (cas de cette année) les pucerons et la teigne prolifèrent .

Pour combattre ces fléaux, et à partir de la campagne agricole 1982/83 le G.I.L a décidé de fournir les produits de traitements auxul -

tiplicateurs, au même titre que la semence de base, donc crédit en nature remboursable, en fin de campagne.

Pour cette année, il y a eu un cas de refus de champ d'or au Mildiou (Bou Salem) et un autre cas d'or à la trigne (Bizarta)...

Les produits de traitement utilisés sont les suivants :

- Le Peltar
- Le Manèbe Mildiou
- La Ridomyl
- Le Décis Pucerons

a) Épuration :

C'est une opération purement spécifique à la multiplication. Elle consiste à repérer les plantes atteintes de différents virus (Enroulement, virus Y,....) dès le plus jeune âge des plantes (appelée attaque secondaire puisqu'il est transmis par le tubercule lui-même dans le cas de l'Enroulement), et les éliminer.

En outre, et au cours de la croissance végétative, il faut continuer l'opération afin d'éviter la propagation du virus de l'Enroulement, surtout, par l'intermédiaire des pucerons qu'il faut combattre également (attaque primaire). Le virus de l'Enroulement est considéré comme étant persistant, c'est à dire qu'à l'intérieur du corps de l'insecte, le virus circule pendant plusieurs heures, avant d'être transmis à la plante. L'insecte-vecteur reste infectieux pendant très longtemps.

Les virus persistants peuvent donc être disséminés, sur des distances beaucoup plus importantes et pendant des périodes beaucoup plus longues que les virus non persistants. Ainsi, la transmission d'une variante de virus Y peut ne prendre que quelques secondes ou quelques minutes. Le virus ne nécessite pas une période d'incubation au sein même de l'insecte-vecteur, et les pucerons restent infectieux, pendant un maximum de deux heures.

L'épuration est une opération délicate et pénible à la fois. Les multiplicateurs sont régulièrement initiés par l'intermédiaire de nos techniciens, qui se trouvent le plus souvent des cas dans l'obligation de le faire

par eux mêmes. Si pour les champs dont la semence produite est destinée à la culture d'arrière saison, on cherche d'abord à planter tôt, afin de pouvoir arracher tôt (physiologie), il n'en est pas de même pour les parcelles destinées à produire la semence de primeur où la sauvegarde de la qualité sanitaire est toujours de règle, d'autant plus que ces semences se trouvent être directement concurrencées par les plants importés d'Europe.

Le passage à la production de plants destinés à la culture de primeur, nous incite à être très vigilant quant à la dissémination des maladies à virus, afin de pouvoir les réduire au maximum.

Pour certains multiplicateurs l'épuration est une perte de temps et un gaspillage d'argent, ce qui n'est pas du tout vrai puisque la qualité de la semence produite est liée à son aspect phytosanitaire. Là aussi, il faut dire que seul un prix rémunérateur peut amener les multiplicateurs à la pratiquer.

4°/ DEFANAGE - ARRACHAGE

Le défanage est une opération familière dans le domaine de la multiplication de plants de pomme de terre. Il consiste à :

- Avoir des tubercules de calibre moyen (semence)
- Eviter la migration des virus vers les tubercules.
- Permettre à la peau de durcir ce qui facilitera le stockage par la suite (moins de perte) .

Là aussi, le défanage est une opération qui est encore mal appliquée par certains multiplicateurs qui cherchent à avoir de gros tubercules tout en ayant un oeil fixé sur le contrat et l'autre sur le marché de la consommation .

Les champs non défanés sont catégoriquement refusés (Arrêté du 22 Mars 1986) .

Le défanage peut se faire de différentes manières :

- Chimique
- Mécanique, ou
- Manuelle

Le procédé le plus couramment utilisé en Tunisie est le manuel .

Les périodes de défonage varient en fonction des régions de multiplication, comme le montre le tableau suivant :

ZONE DE PRODUCTION	PERIODE DE DEFAIAGE	PERIODE D'ARRACHAGE
CAP-BON	FIN AVRIL - FIN MAI	DEBUT MAI - DEBUT JUIN
BIZERTE	DEBUT JUIN	JUIN
BOU SALEM	MI-JUIN	MI JUIN - FIN JUIN

Ainsi, on voit que le défonage et l'arrachage précoces, se font sur la côte. La zone continentale (Bou Salem) est plus tardive, à cause du climat qui y règne .

Par ailleurs, et en dehors de certaines grandes exploitations où l'arrachage est mécanique, la plupart des multiplicateurs utilisent le traction animale, et même dans certains cas, la sape .

D'une manière générale, les semences arrachées tôt sont réservées à la culture d'arrière-saison dont la plantation se fait en Août, et qui exige des plants réveillés .

Au moment des arrachages (tôt le matin ou tard le soir) certaines précautions sont prises et entre autres : pratiquer des humidifications permanentes du sol, et éviter les coups de soleil sur tubercules.

Beaucoup de multiplicateurs ont procédé à des ventes sur le marché de la consommation ou à des ventes directes sur l'exploitation parce que le prix avancé est meilleur que celui figurant sur le contrat et bien que le G.I.L a réagi en augmentant le prix de 10 D/T, dans un premier temps les producteurs ont continué à vendre leur production quand même.

Enfin seules les visites fréquentes et inopinées, des multiplicateurs arrivent à atténuer, un tant soit peu, ce déferlement, mais aussi éviter qu'il n'y ait un mélange variétal à la livraison d'où l'importance de l'encadrement requis .

5°/ RESULTATS OBTENUS

Notons tout de suite que le manque de pluie au cours de cette campagne a diminué les rendements et a occasionné aussi, des attaques de teigne, inhabituelles. Les quantités de semences agréées et achetées par le G.I.L sont les suivantes :

- 2180 T destinées à la culture d'arrière saison, et
- 550 T " " " de primeur

Soit un total de 2730 T

En vérité, la production totale est de l'ordre de 4230 T (sur 5000 tonnes attendues) si l'on tient, compte du fait que les multiplicateurs ont gardé 500 tonnes environ pour leur propre utilisation, et ont vendu 1000 tonnes, sur le marché de la consommation. Bien que l'année était sèche, on a eu un taux de réalisation de 55% ce qui est encourageant .

Les prix de cession figurent sur les contrats de multiplication sont les suivants :

- 160 D/T pour la semence achetée avant le 20 Mai 1965
- 170 D/T " " " après " "

Ces prix ont été relevés de 10 D/T, afin d'atténuer la fuite des semences vers le marché de la consommation où les cours sont soutenus. Les nouveaux prix étaient alors respectivement 190 et 180 D/T.

Dans un deuxième temps et après le 20 Mai, le G.I.L a rajouté encore 10 D/T au second prix et toute la semence produite au cours de cette campagne a été acquise à 190 D/T .

Ci-après nous donnons pour mémoire la moyenne des prix de la pomme de terre de consommation, pratiquée sur le marché d'Interêt National de Bir-El Kassâa :

Mois d'Avril	: 250 D/T
" de Mai	: 246 D/T
" de Juin	: 252 D/T
" de Juillet	: 293 D/T

Par ailleurs, le tableau suivant résume bien les résultats auxquels on a abouti :

		ZONES DE MULTIPLICATION			TOTAL
		CAP BON	BIZERTE	BOU SALEM	
SEMENCE DE BASE DISTRIBUEE		1.294,800	155,200	50 T	1500 T
SEMENCE PRODUITE AGREEE		2.230,541	314,672	121,575	2.729,789
MULTIPLI- CATEUR DECLASSES	NOMBRE	5	1	1	8
	Q. EN TONNES SEM. BASE	85 T	3 T (TEICHNE)	4 T (MILIDOU)	72 T
MULTIPLI- CATEUR N'AYANT RIEN APORTE	NOMBRE	11	-	-	11
	Q. EN TONNES SEM. BASE	64 T	-	-	64 T

D'une manière générale, il apparaît que le taux de multiplication est d'environ 2, ce qui est en deçà de la limite espérée (3) .

Au niveau de l'arrière-saison, les commandes déposées auprès du G.I.L ont dépassé 4000 tonnes. L'office de mise en valeur agricole de Jendoube vient en tête avec 1500 tonnes. Il faut dire que cette culture a pris une grande extension dans cette zone .

Face à une telle situation, le G.I.L a retiré des chambres froides une bonne partie de la semence destinée à la culture de primeur, et n'a gardé que 95 tonnes (Soliman, Bou Salem), qui ont été distribuées dans le Cap Bon, le Sahel de Sousse et Gabès, à partir de la fin du mois d'Octobre 1988 .

Par ailleurs, les rendements moyens estimés en culture de plants cette année, variant entre 8 et 12 tonnes à l'hectare, soit 20% de moins que d'habitude (conditions climatiques difficiles et en particulier, la sécheresse) .

En outre, et vu la multiplicité des parcelles ainsi que l'irrégularité de leur forme, on préfère parler de "coefficient de multiplication" qui est défini comme étant le rapport entre la quantité produite, et celle qui est plantée.

Pour avoir une idée précise, sur le coefficient de multiplication nous donnons le tableau suivant :

COEFFICIENT DE MULTIPLICATION	ZONES DE MULTIPLICATION		
	CAP BON	BIZERTE	BOU SALEM
MOYEN	1,97	2,03	2,43

Au Cap Bon et Bizerte le coefficient de multiplication est similaire, alors qu'à Bou Salem il est légèrement supérieur. Des sondages, effectués juste avant l'arrachage montrent des taux variant de 3,5 à 5,5 ; ce qui prouve, encore, une fois de plus que toute la semence produite et agréée, n'a pas été livrée au G.I.L, pour des raisons de prix .

Enfin et pour clare ce chapitre, disons qu'en culture de plants, seule la densité de tiges au mètre carré compte donc plus un tubercule est grand et plus on peut se permettre de planter avec un espacement plus important .

6°/ CONSERVATION DES PLANTS

Deux types de stockage sont utilisés, et ce en fonction de la semence destinée à être utilisée, soit pour la culture de primeur, soit encore pour la culture d'arrière-saison .

a) Stockage traditionnel amélioré

C'est le type de stockage utilisé généralement pour des courtes périodes (2 - 3 mois) . En effet les plants destinés à la culture d'arrière-saison sont conservés de Mai à Août .

Deux centres de stockage ont été aménagés et ouverts au cours de cette campagne , il s'agit du :

- Centre de Soliman (Station du G.I.L) et , du
- Centre de Bir M'Roua .

Tous les deux , se trouvent être implantés au milieu des régions de production , ce qui a grandement facilité la tâche des agents du G.I.L et des multiplicateurs à la fois .

Le stockage traditionnel nécessite une aération et un ombrage , à cet effet nous utilisons des armatures de grands tunnels recouvertes par des roseaux secs assemblés . Deux balles de paille disposées l'une sur l'autre , et légèrement espacées formant la clôture .

La réception de la semence a lieu après une inspection intéressant le calibre et les maladies (teigne , Mildiou , Rhizoctone , galle) à la fois . Un triage s'en suit .

Les semences triées sont alors étendues à même le sol, la tas peut aller jusqu'à une hauteur de 0,80 m .

Il est recouvert d'une épaisse couche de paille .

Les produits de traitements utilisés contre le Mildiou et la teigne [en tas] sont :

- Le Dithane M45 (2 Kg / T)
- Le K-othrine , (3 Kg / T) et
- Le Bactospeïn .

Le bactospeïn a été utilisé pour la première fois , et selon l'essai qui a été conduit conjointement avec l'I.N.R.A.T (Laboratoire d'Entomologie) et groupant plusieurs produits de traitements , les résultats sont satisfaisants .

Le décès en pulvérisation nécessite une chaîne de traitement pour qu'il soit bien fait . Les tubercules doivent être secs avant leur stockage . Il est à conseiller au cas où il n'a pas été utilisé au champ (accoutumance) .

b/ Conservation frigorifique :

Ce type de stockage s'adapte parfaitement à des périodes plus longues que le traditionnel .

En effet la conservation va du mois de Juin à Octobre donc 4 à 5 mois .

Sur les 550 tonnes qui ont été entreposées au froid , 36 T ont été gardées à Bou Salem et conservées sur place . Cette opération vise à faire une comparaison du pourcentage de germination des semences stockées à deux endroits différents , suite à l'apparition de germes filaux au cours de la précédente campagne . Il s'agit de lots provenant d'un même multiplicateur et entreposés séparément .

La méthode d'entreposage , elle - même , utilisée par nos soins est la suivante :

- Arrachage des tubercules à des heures fraîches de la journée .
- Faire un tri sévère au niveau des tubercules .
- Remplir la chambre aussi rapidement que possible , dans la mesure où on dispose de quantités suffisantes .
- Aménager des couloirs pour l'aération .
- Elever le degré hygrométrique relatif à 85 - 90 % .
- Abaisser la température jusqu'à 15 - 16°C et la garder stable pendant deux semaines environ , afin que les tubercules se cicatrisent .
- Continuer ensuite à abaisser la température de 1°C per 24 heures .
- Stabiliser la température définitive de stockage à 4°C .

Lors de la période d'entreposage , des contrôles quotidiens sont effectués tant au niveau de la température que celui de l'humidité . Si cette dernière baisse , une humidification de la chambre est alors rendue nécessaire .

Les caisses d'entreposage (pallox) sont en bois d'une contenance de 500 Kg environ . Avant le retrait des semences , la température est relevée progressivement à la cadence de 1°C per 24 H.

Ci-après nous donnons le pourcentage de tubercules présentant des germes normaux après la sortie du frigo et dans deux stations différentes (Soliman - Bou Salem) tout en sachant que le début du relèvement des températures a eu lieu le 10 Octobre 1988 et qu'il y a eu deux comptages espacés de douze jours environ (26 Octobre et 7 Novembre 1988) :

N° DU LOT	STATION DE SOLIMAN			STATION DE BOU SALEM		
	POIDS A LA SORTIE (Kg)	POIDS DES SEMENCES GERMEES	POURCENTA- GE DE GERMI- NATION	POIDS A LA SORTIE (Kg)	POIDS DES SEMENCES GERMEES	POURCENTA- GE DE GERMI- NATION
3	778	712	92 %	-	-	-
A 3	4528	3014	84	6825	6440	95
A 2	435	366	84	1680	1582	94
12	2089	1901	91	-	-	-
A 5	7253	6827	94	9534	8973	94
A 4	15123	14786	98	10668	10200	96
BIZERTE	1226	1166	95	-	-	-
4	684	684	100	-	-	-
JENDOUBA	24070	22698	94	-	-	-
(Mélange)						
A 1	-	-	-	4683	4511	97 %
TOTAL	58,396	53,154	94 %	33,390	31,706	95 %

Les lots en question présentent des pourcentages de germinations très proches (94 et 95 % contre 80 % au cours de la campagne 1986/1987 et 80 % seulement en 1985/1986) .

Les résultats encourageants auxquels on a abouti dans la région de Jendouba bien que les conditions climatiques étaient difficiles , proviennent surtout de la façon avec laquelle les parcelles ont été suivies de la part des deux techniciens du G.I.L affectés à Bou Salem . En effet les deux agents en question avaient à suivre 17 hectares en tout et pour tout . Toutes les opérations se sont déroulées sous leur contrôle direct et surtout le moment des arrachages . Des visites fréquentes sont effectuées aux champs afin d'empêcher les producteurs de procéder à des arrachages aux heures chaudes de la journée . Le nombre de caisses de ramassage était plus que suffisant .

Tout cela démontre que la " densité " de l'encadrement a une incidence directe sur la qualité de la semence produite .

Concernant la perte de poids , elle est d'environ 8 % à Bou Salem (33,390 sur 36,200) et 7 % à Soliman .

L'utilisation de semence locale en culture de primeur présente les avantages suivants :

- Moins chère que la semence importée (350 D contre 415 D/ T) .
- Disponibilité tôt et immédiate .
- Rendement plus élevé , comparé au même moment à celui provenant de la semence importée .
- Calibre homogène et plusieurs tubercules .
- Prix intéressants au moment de la récolte (Mars - Avril) où habituellement la pomme de terre (période de soudure) et enfin
- Exportation possible .

7°/ MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Les résultats , auxquels on a abouti , et qui peuvent être qualifiés d'encourageants , nous incitent à redoubler d'efforts afin de produire toujours des plants de qualité .

Cela a été possible , grâce à la présence permanente ou presque de nos techniciens , malgré leur nombre réduit , auprès des multiplicateurs afin de les encadrer de très près .

L'amélioration des services rendus , ainsi que le renforcement de la vigilance apportée , nécessitera un renfort des moyens humains et matériels existants .

Pour la campagne actuelle, dix techniciens ont été mobilisés pour les opérations suivantes :

- Collecte des demandes
- Agréage des parcelles
- Distribution des contrats
- Répartition de la semence de base
- Suivi des travaux de plantation
- Suivi des cultures (binage , buttage , irrigation , fertilisation)
- Epuration
- Défanage
- Arrachage et
- Transport .

En plus de cela , un autre technicien s'occupeit en même temps de

- Réception et stockage
- Emballage et expédition .

Le nombre de véhicules affectés en permanence au projet , s'élève à cinq dont un affecté aux deux dernières opérations, à savoir la réception, le stockage , l'emballage et l'expédition .

Enfin , le nombre de groupes , intégré au projet , est de quatre :

- Un groupe dans la région de Bou Salem
- Un groupe dans la région de Bizerte
- Deux groupes dans la région du Cap Bon .

8°/ CONTRAINTES D'EXECUTION ET SOLUTIONS PROPOSEES

- 1) Dans certaines régions (Cap Bon , Bizerte) l'assolement n'est pas toujours respecté , vu le morcellement de terres , qui y prédomine.

- L'Arrêté du 22 Mars 1966 , stipule dans son Article II , que la parcelle agréée ne doit pas porter plus d'une culture de pomme de terre tous les trois ans .

Le choix de la taille de l'exploitation a donc beaucoup d'importance .

8 - 2) A part , les régions de Bou Salem et de Bizerte , l'apport en fumier organique reste insuffisant .

- Développer l'élevage des animaux , autant que possible .

3 - 3) Certains lots de semence de base, présentant de gros tubercules , ce qui implique un investissement supplémentaire à l'hectare .

- Les gros tubercules ayant plus de tiges que les petits , la plantation peut se faire avec un plus grand espace tout en maintenant le même nombre de tiges au mètre carré .

8 - 4) Certains producteurs vendent une partie de leur semence de base , qui leur a été attribuée par le G.I.L (sous forme de crédit en nature) avant la plantation , ce qui entreve nos prévisions . D'autres tentent de planter sur des parcelles qui n'ont pas été agréées auparavant par la commission mixte G.I.L-Laboratoire d'analyse et de contrôle des semences et plants .

- De tels producteurs devraient être écartés au cours de la campagne qui suit .

8 - 5) La conservation des plants avant plantation n'est pas toujours respectée (sacs empilés) , malgré nos conseils .

- Sensibiliser les producteurs aux techniques de pré-germination en les incitant à vider les sacs dès leur réception et à faire un tri sévère au niveau des tubercules .

8 - 6) Certains producteurs de la région de Bizerte , continuent à pratiquer le coupage des tubercules , ce qui constitue une entreve quant à la qualité de la semence produite . En augmentant ainsi le nombre de pieds malades on court le risque d'une dissémination rapide des virus .

- Persuader les multiplicateurs afin qu'ils arrêtent cette pratique , utilisée habituellement en culture du pomme de terre de consommation , et le cas échéant en réduire leur nombre à l'avenir .

8 - 7) L'utilisation excessive de l'azote , au delà de la moitié du cycle végétatif de la plante , retarde la maturité des tubercules ce qui nous empêche de procéder à des arrachages précoces .

- Convaincre les producteurs que la production de semence est différente de celle de la consommation où en général , on cherche à allonger le cycle végétatif (rendement maxime) .

8 - 8) La protection des champs n'est pas toujours bien conduite régulièrement .

- Un encadrement plus régulier , permettre de faire des contrôles plus sévères .

8 - 9) Les plantes souffrent parfois du manque d'eau , du fait que le producteur doit irriguer aussi d'autres cultures concurrentielles (tomate piment , melon) .

- Faire admettre au producteur qu'il sera le premier lésé par cette pratique, et qu'il convient de replanter que ce qu'il peut réellement irriguer en période de forte demande.

8 - 10) Il faut dire que jusqu'à là l'épuration n'est que difficilement admise par la majorité des producteurs qui ne la pratiquent pas réellement, malgré la présence des techniciens du G.I.L., pour les initier à ce genre de travail.

- Convaincre l'agriculteur que sans épuration il ne peut y avoir de production de qualité et que de toute façon son champ se trouvera être déclassé. Mais cette seule mesure ne suffit pas, puisqu'il peut se contenter de récolter tardivement, sachant à l'avance que la variété Spunta donne de gros tubercules et qu'elle peut être utilisée en arrière-saison. Dans ce cas, seul un relèvement substantiel du prix d'achat des semences produites, constituera une garantie.

8 - 11) Au cours de cette année, qui a été difficile, vu la menue de pluviosité, toute la quantité de semence produite n'a pu être collectée, parce que les cours affichés au marché de la consommation étaient supérieurs à ceux mentionnés dans le contrat, malgré l'augmentation des prix faite par le G.I.L. (cela nous rappelle la même situation connue, au cours des deux campagnes 1981/1982 et 1983/1984 à cause du Mildiou cette fois).

- L'instauration d'un prix d'achat élevé donc intéressant pour les producteurs, peut les amener à livrer la totalité de leur semence produite. Le multiplicateur ne doit en aucun cas être payé sur la base d'un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché de la consommation.

8 - 12) Certains multiplicateurs, procèdent à des arrachages en pleine chaleur de la journée.

- Seul un contrôle permanent, arrive à atténuer amplément une telle pratique.

8 - 13) Un grand nombre de multiplicateurs arrachent leur champs en même temps, ce qui peut avoir des repercussions sur le côté phytosanitaire des semences (teigne) si elles ne sont pas prélevées rapidement.

- Mettre à la disposition des multiplicateurs les caisses de remosage, en nombre suffisant.

8 - 14) Certains producteurs ne livrent au centre de stockage désigné, que les gros tubercules ou les tubercules teignés, afin qu'ils soient refoulés, puis disparaissent complètement.

- L'augmentation du nombre d'agents travaillent au sein du projet, pourrait mettre fin à de telles scènes indignes. En effet seules les visites fréquentes et inopinées chez les multiplicateurs peuvent dissuader ces derniers à renoncer à de telles pratiques .

8 - 15) L'arrivée en masse d'un grand nombre de producteurs , aux deux centres de stockage, crée une file interminable qu'il convient d'aborder rapidement, de peur, que les coups de soleil n'entrent en action .

- L'acquisition d'une chaîne de triage peut faciliter amplement le travail en augmentant l'absorption des quantités, collectées quotidiennement, ce qui aura pour conséquence immédiate, la livraison aux producteurs de leur écart de triage dans la journée même .

A défaut de cette acquisition, la création de plusieurs points de réception, au sein, du même centre, peut atténuer en partie ce phénomène. Là aussi il faut qu'il y ait des agents disponibles .

8 - 16) Au niveau des expéditions de semence emballée, vers les offices de mise en valeur agricole (Juillet-Août), une certaine perturbation a été relevée suite à l'envoi simultané de véhicules de transport provenant des différents offices .

- Un calendrier d'enlèvement peut être établi avec tous les offices concernés, et veiller à ce qu'il soit bien appliqué.

8 - 17) Beaucoup d'agriculteurs hésitent à rembourser leur crédit au moment des arrachages (vente de semence sur le marché de la consommation refus catégorique de livrer la semence produite ...) .

- Le contrat de culture ne sera reconduit au cours de la campagne qui suit, que lorsque le multiplicateur s'acquittera de sa dette. On pourrait même aller plus loin en l'écartant du projet pendant une campagne .

Le rééchelonnement des dettes pourrait également être accepté .

8 - 18) Beaucoup de producteurs ne remettent pas au G.I.L les caisses de remessage qu'ils ont utilisé, une fois la récolte terminée, et ce parceque le loyer est modique .(L'agriculteur utilise les caisses à sa guise : les remplir d'autres produits sur sa ferme, les expédier au marché pour vendre sa production...) .

- Réviser le loyer (à la hausse), pour permettre au G.I.L de recupérer rapidement ses caisses. D'ailleurs cette opération permettra au G.I.L de mieux recycler les caisses en question afin de collecter la récolte en un laps de temps relativement court pour échapper aux attaques de la teigne .

IV PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1988/89 ET MOYENS A PREVOIR

Pour la deuxième campagne successive et pour des considérations économiques, les plants de base utilisés en multiplication destinée à la culture de primeur, appartiennent à la classe A (et non Elite), d'autant plus qu'il ne s'agit que d'une seule multiplication pour le moment et que certaines années les deux classes se rapprochent beaucoup au point de vue phytosanitaire .

En outre la différence de prix entre les deux classes varie entre 150 à 200 D/Tonne, d'où un moindre investissement à l'hectare de 450 à 600 D (la culture de plants nécessite une densité plus élevée que celle de la consommation soit 3 T/Ha en moyenne) et une meilleure concurrence de prix vis à vis des plants importés .

Pour la campagne 1988/89 l'objectif de production a été arrêté à 6000 Tonnes réparties comme suit :

- 4000 tonnes de semence destinées à la culture d'arrière-saison et
- 2000 tonnes destinées à la culture de primeur

En année normale (pluviométrie suffisante) et avec des prix encourageants, le coefficient de multiplication pourra atteindre et même dépasser 4. Les zones de multiplication seront les suivantes :

- Zone du Cap Bon avec trois sous zones : Takelsa-Gronbalia-Dar Allouche .
- Zone de Dou Salem
- Zone de Bizerte

Pour cette dernière zone, où la pratique du coupage des tubercules présente une grande importance à la multiplication de plants, une sélection rigoureuse des producteurs doit être de règle, afin de ne retenir que ceux qui présentant le maximum de garanties pour la réussite .

La continuité et l'efficacité du projet restent intimement liées à la qualité de la semence produite .

L'expérience a montré qu'un bon agriculteur bien encadré et qui reçoit fréquemment la visite des agents du G.I.L ne fait que suivre et appliquer les règles de la multiplication. Le meilleur cas à citer comme exemple est celui de Bou Salem où deux agents ont pu encadrer cinq agriculteurs uniquement (17 hectares au total) et malgré le sécheresse et la chaleur on a pu avoir des pourcentages de germination de loin supérieurs à ceux obtenus au cours de la campagne précédente pourtant bien arrosée (95% contre 80%) .

Aussi et avec l'extension du projet, est-il plus que souhaitable de voir se réaliser un renforcement en cadres humains et matériels afin que le contrôle de la qualité de la semence produite (qui est le label de première ligne) soit garanti. En effet et en plus des différentes opérations de suivi, des cultures et entre autres l'épuration et le défanage, les agents seraient appelés à contenir la fuite des semences vers le marché de la consommation, mais aussi à éviter les mélanges variétaux qui peuvent se produire, de même que la collecte rapide des semences pour éviter la teigne. Et à ce titre il est bon de soulever l'arrêté du 22 Mars 1986 réglementant la production de semence de pomme de terre, afin de la réviser au niveau du chiffre 0 attribué aux semences produites et concernant la teigne. La pratique de la multiplication a montré qu'il faut avoir toujours une petite marge de tolérance , si minime soit-elle. On ne peut jamais demander un travail parfait .

MOYENS A PREVOIR :

- Douze (12) techniciens au total répartis comme suit :
 - Deux à Bou Salem
 - Deux à Bizerte
 - Huit au Cap Bon pour superviser les régions de
 - . Takelsa-Bir M'roua-Douala-El Brije
 - . Bou Argoub-Menzel Bou Zelfa-Bou Charrey ...
 - . Dar Allouche, Haouaria ...
- 5 véhicules tout terrain
- 5000 caisses plastiques de ramassage au minimum .

Enfin, est-il nécessaire de rappeler que beaucoup de nos multiplicateurs sont sensibilisés de plus en plus par l'utilisation de semence améliorée provenant des champs de multiplication (500 tonnes ont été gardées cette année pour auto-utilisation), et que la réussite du projet provient entre-autres de la bonne relation technicien - agriculteur et de l'esprit d'équipe qui règne entre tous les techniciens travaillant au sein du même projet .

ACTIVITES DE LA REPRESENTATION REGIONALE

DU G.I.L AU SAHEL

	<u>PAGE</u>
1°/ Synthèse des activités	25
2°/ Production de plants	27
3°/ Production de semences	29
4°/ Etude de la fertilisation et de la salinité du sol	31
5°/ Lutte contre les nématodes	35
5°/ Comportements variétaux	38
7°/ Coût de production	43

1°/ SYNTHESE DES ACTIVITES DE LA REPRESENTATION DU SAHEL

Depuis un peu plus d'une décennie , nous avons assisté à un développement spectaculaire de la serriculture . Celle-ci ayant constitué en quelque sorte une révolution heureuse , dans le domaine maraîcher . Bénéficiant à la fois d'une technologie nouvelle , d'un sol relativement neuf , des encouragements à tous les niveaux et surtout d'un marché fort rémunérateur , la serre a pu réussir presque partout et a permis à beaucoup de réussir . Cette Euphorie n'a malheureusement pas duré longtemps en effet des signes d'essoufflement se sont manifestés à des niveaux divers .

Sur le plan technique les sols s'épuisent , deviennent déséquilibrés , infestés de maladies et de parasites divers , en raison d'une exploitation qui frise l'extraction minière du sol qu'une pratique ~~raisonnable~~ du maraîchage . Face à cette situation et même bien avant , le G.I.L n'a cessé de multiplier les actions tendant à promouvoir la production que ce soit au niveau de la production de plants et semences qu'au niveau de la collaboration avec les Instituts de Recherche et d'Enseignements .

Ainsi avec le Laboratoire des Cultures Maraîchères de l'INRAT et dans le cadre d'une convention visant à améliorer la productivité des principales espèces maraîchères en valorisant les acquis de la recherche en la matière à travers différentes actions dont notamment :

- La confirmation des acquis de la recherche par une expérimentation à grande échelle .
- La multiplication des semences et la production de plants de nouvelles variétés sélectionnées par l'I.N.R.A.T .
- La vulgarisation de ces acquis à travers l'organisation des journées d'information , la distribution de plants et la publication de brochures .
- La contribution à la sauvegarde du patrimoine génétique au niveau des espèces maraîchères .
- En matière de fertilisation , une convention avec les Laboratoires d'Analyse des Sols et de Fertilisation a été conclue afin de trouver une solution aux préoccupations des maraîchers en ce domaine .

Cette convention aura pour objectif notamment :

- Assurer le suivi des sols cultivés sous abris-serres sur le double plan de la salinité et de la fertilisation car il a été constaté que le fumure minérale la plus souvent excessive utilisée par les serriculteurs a contribué à la salinisation progressive des sols et par voie de conséquence à une réduction du niveau de production des cultures .

- Etablir des normes de fertilité des sols et des niveaux optima des éléments majeurs N.P.K dans les plantes cultivées sous serres pour les trois cultures principales : tomate , piment et melon .

- Amener les serriculteurs à recourir aux analyses chimiques des sols et des plantes afin d'appliquer la formule de fertilisation adéquate avant l'installation de toute culture .

Un autre domaine que nous citerons , concerne la lutte contre le fléau des nématodes où le G.I.L cette fois-ci en collaboration avec le Laboratoire de lutte contre les nématodes , à travers diverses conventions a pu établir dans une première phase une stratégie de lutte contre ce fléau , la deuxième phase a pour objectif l'étude de l'efficacité de certains nouveaux produits nématicides .

2°/ PRODUCTION DE PLANTS

L'analyse des données figurent dans les tableaux suivant démontrant une certaine régression de la demande d'approvisionnement en plants de la part des serriculteurs . Cet état de fait peut traduire une tendance de certains maraichers qui préfèrent , compte tenu de l'expérience qu'ils ont acquise en ce domaine , produire leurs plants par leurs propres soins à la période qui leur convienne le mieux , de ce fait le recours aux Pépinières organisées ne se fait , du moins pour cette catégorie de maraichers , que par contrainte (échec d'un semis , remplacement de manquants ou autres cas de force majeure) .

Malheureusement cette tendance qu'on vivement souhaitée ne peut expliquer à elle seule une telle régression . En effet si en plus de cet aspect nous prenons en considération l'accroissement des superficies des serres non cultivées , le problème deviant tout autre .

De ces données , nous pouvons déduire aussi l'existence d'une demande très soutenue pour le cas de certaines variétés tel pour le piment le B.26 pour la tomate la "Noria" et la "Elcy" . Si pour le piment c'est essentiellement le potentiel de production (surtout en précoce) qui est recherché par contre pour la tomate les résistances recherchées traduisent un certain état d'infestation du sol .

En tout état de cause , la mévente des plants produits constatées depuis les campagnes écoulées nous amène à reformuler les mêmes recommandations

Ainsi plutôt que de chercher à augmenter les potentialités de production de plants , il importe de réorganiser ce secteur de telle manière que le pépiniériste n'aurait pas à se plaindre de la mévente de ses plants et que le maraicher puisse s'approvisionner, au moment voulu en plants de qualité. Le respect de cette démarche aurait l'avantage de stimuler ce secteur qui en a vraiment besoin , autrement nous serons contraints à reconsidérer notre stratégie en ce domaine .

PRODUCTION OF PLAYS

ESPECES VARIETES	CENTRE AU G.I.L A MONASTIR					CENTRE DU G.I.L A SFAK					TOTAL
	PLANTS ECOLUES	PIS UTIL PIS	PLANTS MO ECOL PIS	PIS DIS- PONIBLES	SOUS TOTAL	PLANTS ECOLUES	PIS UTIL	PIS NON ECOLUES	PIS DIS- PONIBLES	SOUS TOTAL	
TOMATE :											
H 83/4	3.450	-	-	3.500	6.950	-	-	7.000	-	-	13.950
H 83/5	45.200	1.500	54.000	30.000	130.700	236.300	10.300	65.000	-	-	442.300
NORIA	6.000	-	-	-	6.000	-	-	-	-	-	6.000
ELCY	12.100	-	-	-	12.100	22.400	5.250	2.000	-	29.650	41.750
VERONE	20.950	1.000	44.000	65.950	65.950	1.700	4.700	1.000	-	7.400	73.350
LUCY	7.100	500	34.000	-	41.600	-	-	-	-	-	41.600
FAYOANGO	10.150	1.500	20.000	-	39.650	-	-	-	-	-	39.650
CARPELLO	-	450	800	-	1.250	4.900	3.000	-	-	7.900	9.150
DIEGO	-	500	800	-	1.300	1.000	-	1.500	-	2.500	3.650
S/TOTAL	104.550	5.200	161.600	33.500	305.350	266.300	23.250	76.500	34.000	400.050	705.400
PIMENT :											
B.26	30.910	2.000	-	7.200	46.110	16.000	2.800	-	-	18.800	64.900
BELDI	17.600	1.200	10.000	45.000	73.800	143.500	-	82.000	-	225.500	299.300
BAKLOUTI	22.950	1.200	15.000	18.000	57.150	8.350	1.200	6.500	-	16.050	73.200
S/TOTAL	77.460	4.400	25.000	70.200	177.060	167.850	4.000	88.500	20.000	280.350	457.410
DIVERS :											
AUERGINE	1.600	600	-	6.000	8.400	-	-	-	-	-	8.400
PLANTS SAISON											
PIMENT	-	-	-	-	-	14.250	-	-	-	14.250	14.250
TOMATE	-	-	-	-	-	4.350	-	-	-	4.350	4.350
TOTAL :											
	164.210	10.300	186.600	109.700	490.810	452.750	27.250	165.000	54.000	699.000	1.189.810

3°/ PRODUCTION DE SEMENCES

En plus du programme de production de semences classiques : (le piment , Fakous et Pastèque) dont les techniques sont actuellement parfaitement maîtrisées , nous avons entamé , conformément aux prévisions d'activités et en collaboration avec le Laboratoire des Cultures Maraichères de l'I.N.R.A.T un programme de multiplication de semences hybrides : la tomate H 63/5 et le piment B 26 .

Bien que la quantité de semence obtenue soit modeste, du fait que les parcelles affectées sont réduites . Il n'en demeure pas moins que l'expérience de cette première année est très encourageante , ayant permis d'une part une meilleure maîtrise des techniques de l'hybridation pour les agents affectés à ce programme , les données chiffrées nous ont d'autre part fourni une base d'approche du coût de production de ces hybrides . Les résultats aux champs ont été par ailleurs très rassurant quant à l'authenticité des produits obtenus .

Nous comptons poursuivre cette expérience dans les années à venir avec l'espoir qu'elle constitue une occasion pour les compétences nationales afin qu'elles oeuvrent pour consolider et valoriser ces acquis .

ETAT DE PRODUCTION DE SEMENCES

ANNEE 1980

ESPECES & VARIETES	UTILISATION : QUANTITES LIVREES				TOTAL (KG)
	TUNIS SIEGE	OFFICES	D.R : VENTE	PEP.:PTS	
<u>PIMENT</u>					
(DELDI	22,600 KG	7 KG	0,800	10,400 KG	40,800
(BAKLOUTI	3,600	4	0,400	1,400	9,400
(B. 26					0,850
(CONCOMBRE					
(LOCAL	15,000 KG	1 KG	5,500	-	21,500
(PASTEQUE					
(GIZA	19,000 KG	-	-	-	19,000
(TOMATE H63/5					2,520
(TOTAL	60,200 KG	12 KG	6,700 KG	11,800 KG	94,070

REPARTITION DES PLANTS ECOULES
SELON LES GOUVERNORATS

G.I.L/D.R/SOUSSE

CAMPAGNE 88/89

GOUVERNORATS	CENTRE DU G.I.L A MONASTIR			CENTRE DU G.I.L A SFAX			TOTAL
	TOMATE	PIMENT	S/TOTAL	TOMATE	PIMENT	S/TOTAL	
SFAX	700	-	700	172.750	55.730	228.480	229.180
MONASTIR	71.700	37.200	108.900	1.000	-	1.000	109.900
SIDI BOUZID	-	-	-	40.950	28.400	69.350	69.350
KAIROUAN	5.450	4.000	9.450	21.100	11.000	32.100	41.550
KEBELLI	-	-	-	11.450	28.550	40.000	40.000
SOUSSE	18.100	14.610	32.710	-	5.700	5.700	38.410
TOZEUR	-	-	-	8.900	17.320	26.120	26.120
MANDIA	7.100	10.350	17.450	5.800	-	5.800	23.250
GAFSA	1.900	1.400	3.300	600	16.000	16.600	19.900
TATAOUINE	-	-	-	1.500	18.400	19.900	19.900
CAP BON	-	7.700	7.700	5.600	-	5.600	13.300
KASSERINE	-	2.200	2.200	-	-	-	2.200
MEDNINE	-	-	-	1.000	1.000	2.000	2.000
S/TOTAL	104.950	77.460	182.410	270.550	182.100	452.650	635.060

• Etat non définitif :

- Situation : au 13/12/88 : Centre du G.I.L à Sfax
- Situation : au 14/12/88 : Centre du G.I.L à Monastir

4°/ ETUDE DE LA FERTILISATION ET DE LA SALINITEDU SOL - SOLS - SERIES

Il s'agit de déterminer par analyse, au laboratoire d'échantillons de sol de serre cultivées en tomate afin de déterminer le niveau de fertilisation pratiqué. Les éléments étudiés étant le Potassium échangeable et soluble, le Phosphore assimilable, le Sodium et les chlorures solubles ; l'étude a concerné d'autre part la salinité de sol (CE 1/5) et celle de l'eau de certains puits.

L'étude a porté sur 285 éléments de serres répartis en cinq Gouvernorats : (Kairouan : 35 ; Mahdia : 70 ; Sfax : 40 ; Monastir : 70 et Sousse : 70) . La prise d'échantillons s'est déroulée au cours du mois d'Avril 1965. L'interprétation des résultats a été communiquée à partir de la mi Novembre et transmise aux intéressés sous forme de fiches individuelles mentionnant les taux des différents éléments avec les conseils appropriés. Des techniciens ont été chargés d'apporter les explications et les commentaires que nécessite chaque cas.

Niveau de FertilisationPhospha - Potassique

NIVEAU DE FERTILISATION PHOSPHATE EN mg/100 g	NBRE DE SERRE	%	NIVEAU DE FERTILISATION POTASSIQUE EN mg /100 g	NBRE DE SERRE	%
(P<18 : MOYEN A PEU. ELEVE	37	12,98	K 20/30 FAIBLE A MOYEN	35	12,28
(18/P205/60 (ELEVE A T. EL	175	61,40	30< K20< 45 : ELEVE	51	17,89
(P 205/60 (EXCESSIF)	73	25,61	K20> 45:T.ELEVE A EXCES	199	69,83
TOTAL	285	100		285	100

ETAT RECAPITULATIF DES SOLS SOUS SERRES AYANT UN NIVEAU CRITIQUE: POUR LE K 20 SOLUBLE ET LA SALINITE

GOVERNORATS	MONASTIR	SOUSSE	SFAX	KAIROUAN	MAHDIA	TOTAL
(K20 SOLUBLE) 19mg/100 g	14	13	3	4	10	44
(SALINITE DU SOL EN mmhos/cm	5	5	9	2	24	45

7°/ COUT DE PRODUCTION : SEMENCE PIMENT B 25

CAMPAGNE : 1987/88

PEPINIERE : MONASTIR

SUPERFICIE : 266 m2

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P. UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
A/ CHARGES FIXES			91.500
- AMORTISSEMENT CHARPENTE	(6 MOIS)		49.000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE/2 ANS	(6 MOIS)		42.500
B/ CHARGES VARIABLES			65.100
1) FUMURE			
- FUMIER	4 T	13.000	52.000
- SUPER 45	12.5 KG	0.073	0.912
- SULFATE DE POTASSE	12.5 KG	0.305	3.812
- AMMONITRE	18 KG	0.110	1.980
- NITRATE DE POTASSE	10 KG	0.640	6.400
2) TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE			20.760
3) TRACTION			
	0 H 30"	7.000	3.500
4) PLANTS			
	600	0.021	12.600
5) MAIN D'OEUVRE			173.200
- PREPARATION DE SOL PLANT.BIN.ET BUTTAGE	132 H	0.400	52.800
- TRAITEMENT ET IRRIGATION	36 H	0.400	14.400
- POLLINISATION	253 H	0.400	102.000
- RECOLTE ET EXT. DE SEMENCES	10 H	0.400	4.000
6) EAU D'IRRIGATION			
	300 m3	0.030	9.000
C/ AUTRES CHARGES			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN			
- INTERET SUR CAPITAL			46.500
PRODUCTION DE SEMENCE : 0,850 KG			
COUT DE PRODUCTION/KG: (496.665)			
COUT A L'EXPORTATION			(422.160)

N.B / LE COUT DU KG DE SEMENCE IMPORTE MAJORE DES FRAIS EST DE : 1.120.000
(ANNEE 1987/88)

7°/ COUT DE PRODUCTION : SEMENCE PIMENT B.25

CAMPAGNE : 1987/88

PEPINIERE : MONASTIR

SUPERFICIE : 268 m²

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P. UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
A/ CHARGES FIXES			91 ⁰ 500
- AMORTISSEMENT CHARPENTE	(6 MOIS)		49.000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE/2 ANS	(6 MOIS)		42.500
B/ CHARGES VARIABLES			65.100
1) FUMURE			
- FUMIER	4 T	13 ⁰ 000	52 ⁰ 000
- SUPER 45	12.5 KG	0.073	0.912
- SULFATE DE POTASSE	12.5 KG	0.305	3.812
- AMMONITRE	18 KG	0.110	1.980
- NITRATE DE POTASSE	10 KG	0.640	6.400
2) TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE			20.760
3) TRACTION			
	0 H 30"	7 ⁰ 000	3.500
4) PLANTS			
	600	0.021	12.600
5) MAIN D'OEUVRE			173.200
- PREPARATION DE SOL PLANT.BIN.ET BUTTAGE	132 H	0.400	52.800
- TRAITEMENT ET IRRIGATION	36 H	0.400	14.400
- POLLINISATION	255 H	0.400	102.000
- RECOLTE ET EXT. DE SEMENCES	10 H	0.400	4.000
6) EAU D'IRRIGATION			
	300 m ³	0.030	9.000
C/ AUTRES CHARGES			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN			
- INTERET SUR CAPITAL			46 ⁰ 500
PRODUCTION DE SEMENCE : 0,850 KG			
COUT DE PRODUCTION/KG: (496 ⁰ 565)			
COUT A L'EXPORTATION			(422 ⁰ 160)

N.B / LE COUT DU KG DE SEMENCE IMPORTE MAJORE DES FRAIS EST DE : 1.120⁰000
(ANNEE 1987/88)

REPARTITION DES SERIES SELON LEUR NIVEAU DE
FERTILISATION EN P 205 ET K 20 SELON LES
LES GOUVERNORATS

GOUVERNORATS	MONAS- TIR	SOUSSE	SPAX	KAIROUAN	MAHOIA	TOTAL INOMBRE SERRE	POUR- CENTAGE
NIVEAU DE FERTILISATION EN MG/ 100 G							
K 20 < 20	0	1	6	3	4	14	4.91
P < 18	0	1	5	2	2	10	71.43
18 < P < 24	0	0	0	0	1	1	7.14
24 < P < 50	0	0	1	0	2	3	21.43
P > 50	0	0	0	0	0	0	-
20 < K 20 < 30	0	1	10	3	7	21	7.37
P < 18	0	0	6	3	1	10	47.62
18 < P < 24	0	0	2	0	2	4	19.05
24 < P < 50	0	0	1	0	3	4	19.05
P > 50	0	1	1	0	1	3	14.29
30 < K 20 < 45	11	9	12	7	12	51	17.89
P < 18	1	0	6	1	2	10	19.81
18 < P < 24	3	2	1	2	2	10	19.81
24 < P < 50	5	3	4	3	8	23	45.10
P > 50	2	4	1	1	0	8	15.89
45 < K 20 < 50	44	48	10	16	38	156	54.74
P < 18	0	0	1	3	1	5	3.21
18 < P < 24	0	3	1	4	2	10	6.41
24 < P < 50	22	32	6	9	30	99	63.46
P > 50	22	13	2	0	5	42	26.92
K 20 > 50	15	11	2	6	8	43	15.00
P < 18	1	0	0	1	0	2	4.65
18 < P < 24	0	0	0	2	0	2	4.65
24 < P < 50	6	7	0	3	3	19	44.19
P > 50	8	4	2	0	6	20	46.51
TOTAL	70	70	40	35	70	285	

Sans anticiper sur la Synthèse des résultats qui fera l'objet d'une publication conjointe du G.I.L et de l'I.N.R.A.T, des données figurent dans les tableaux précédents, nous pouvons mettre en évidence certaines caractéristiques de la fertilisation pratiquée dans les exploitations étudiées .

1°/ Pour le P 205

- 37 serres soit 12,98 % ont un niveau de fertilisation faible à peu élevé (P 205 $\leq$ 18 mg/100 g de terre) .
- 248 serres soit 87 % ont un niveau de fertilisation très élevé à excessif .

2°/ Pour le K 20 Echangeable

- 14 serres soit 4,91 % ont un niveau de fertilisation moyen à faible. 20 mg/100 g de terre .
- 199 serres soit 69,63 % ont un niveau de fertilisation très élevé à excessif .

3°/ Pour le K 20 soluble

- En se référant aux valeurs du Potassium soluble nous remarquons que 44 serres soit 15,44 % ont un (taux égal ou dépassant les 19 mg/100 g seuil critique au delà duquel tout apport potassique est inutile si non dangereux.

4°/ Conductivité

- 46 serres soit 16,14 % des cas ont un niveau de conductivité du sol (CE 1/5) allant de plus de 0,9 à 3,5 mmhos/cm (taux de salinité à grand risque) .

5°/ Salinité de l'eau

Nous avons prélevé des échantillons d'eau de six puits (Gouvernorat de Mahdia) . l'eau analysée s'est avérée, pour les six cas, en plus de son niveau de salinité élevée, impropre à la consommation humaine (taux de Nitrate élevé) . Les intéressés ont été avertis. Ce problème de pollution nitrique des puits mérite d'être étudié de plus près ainsi d'ailleurs que le taux de Nitrate dans les végétaux comestibles (risque de toxicité) .

Nous pouvons conclure enfin que sur les 285 étudiées, seulement 14 serres soit 4,91 % ont un niveau de fertilisation correcte pour les deux éléments considérés, 14 autres serres ont un niveau de fertilisation faible pour ces deux éléments. Les 257 serres qui restent soit 90,17 % des cas ont une fumure déséquilibrée, ou excessive pour un ou les deux éléments considérés.

Compte tenu de ces résultats qui traduisent une situation fort préoccupante en matière de stratégie de fertilisation et dans un souci de contribuer à remédier à cette situation nous comptons poursuivre notre programme d'intervention et de sensibilisation et ce en collaboration avec tous les intéressés car "cultiver une terre sans connaître ses besoins, c'est peser sans balance, naviguer sans boussole, dépenser sans compter" .

* Citation empruntée au manuel du C.T.I.F.L intitulé la Fertilisation des Cultures Légumières* .

5°/ LUTTE CONTRE LES NEMATODES

En collaboration avec le laboratoire de lutte contre les Nématodes de l'I.N.A.T deux produits Nématocides le "Mocap et l'Ebufos" ont été testés pour le cas de serres faiblement infestées par les Meloidogynes. Nous présentons ci-dessous les conclusions (Les protocoles d'essais et l'analyse des résultats feront l'objet d'une publication ultérieure).

1/ Essais à l'Ebufos :

- Le traitement à l'Ebufos a montré clairement l'absence d'un effet statistiquement appréciable des produits testés sur la culture de Melon. Il démontre aussi l'absence d'un arrière effet des traitements à l'Ebufos et au DD sur le risque d'augmentation du degré d'infestation du sol .

L'Ebufos appliqué à une dose très élevée (120 kg/ha) n'a pas eu un effet phytotoxique statistiquement appréciable sur les plants de Melon dans les conditions expérimentales de cet essai. On note, cependant, une plus grande hétérogénéité des plants dans les parcelles traitées à l'Ebufos à 120 kg/ha (R 3) que dans celles traitées au DD ou les parcelles témoins (Tn). La croissance végétative des plants devient par la suite comparable quel que soit le traitement (Annexe 1, 2) .

2/ Essais au Mocap :

L'essai au Mocap réalisé dans les conditions d'une faible infestation par les Meloidogynes a montré clairement l'absence d'un effet statistiquement appréciable des traitements nématocides sur la culture de Melon dans ces conditions. Il démontre, aussi, l'absence d'un arrière effet des traitements au Mocap et au DD sur le risque d'augmentation du degré d'infestation du sol .

STATION : C. R. G. R. - HENRI ZILLON

ESSAI COMPOTEMENT VARIETAL : TOMATE - 5009 - 8595

Date de semis : 14/10/1967

Date début récolte : 25/3/1968

Date de repiquage : 23/11/1967

Date de fin récolte : 23/6/1968

VARIETES	TYPE DE RESISTANCE	REMOI. PRECOCE EN kg/m ² au 15/5/68	RENDEMENT FINAL en kg/m ²	CALIBRE 87/67	CALIBRE 47/67
ELCY (F 120)	Tm.VF2.N.L. ?	3.240	6.300	51	34
T 6610	Tm.VF.N.K. 5 m	3.50	5.431	30	49
T 6604	Tm.VF.N	2.24	3.934	55	37
T 6607	Tm.VF.N	5.06	5.909	40	42
T 9612	Tm.VF...	3.04	4.226	42	45
PELUDY	Tm.VF	3.64	4.100	42	45
DIEGO	Tm.VF2.N	1.51	2.565	51	30

- T 6610 : Type Riole
- T 6604 : Type Carmelito
- T 6607 : Type H 63/5
- T 9612 : Type H 63/5

PEPINIERE DU G.I.L.A. SEAX

ESPAI. COFFREMENT. VERGEL. 1. 195015. 5015. 5015

Serra n° 2 : Superficie : 517 m²
 Date de semails : 22/1/67
 Date de repiquage : 17/12/67

Densité de plantation : 3 plants/m²
 Nombre de répétition : Une répétition/variété

VARIETES	TYPE DE RESISTANCE	DATE DU 1 ^{er} RECOLTE	DATE DE FIN RECOLTE	RENDEMENT PRELIMINAIRE EN kg/m ² AU 10/4	RENDEMENT FINAL EN kg/m ²	% CALIBRE 67/67	% CALIBRE 47/67
FUTURIA	FMV.V.F. (c)	01.2.68	19.5.68	5.02	5.47	49	31
FERIA	FMV (c)	01.2.68	19.5.68	3.50	4.25	33	33
F 172 (VIVIA)	FMV.V.F. C3	06.2.68	19.5.68	6.07	7.73	42	35
H 63/5	-	01.2.68	19.5.68	4.81	5.72	35	36
MAGISTRA	FMV.V.F.2.N.C5	06.2.68	19.5.68	4.66	6.14	35	36
ARATINO	FMV.V.F.2.N.C5	01.2.68	19.5.68	3.24	4.60	36	35
06 W 734	FMV.V.F.2.C5	01.2.68	19.5.68	4.35	5.46	30	40
LUCA	FMV.	01.2.68	19.5.68	3.71	4.38	34	35

FERTILIS

FUMIER : 5 T
 SUPER 45 : 25 KG
 SULFATE DE POTASSE : 25 KG
 AZOTE : 15 KG
 NITRATE DE POTASSE : 5 KG

PEPINIERE DU S.I.L.A. MONASTIER

ESSAI COMPARATIF VARIETAL : TOMATE SOYE SEINE

Serie n° 10 Superficie : 535,5 m²
 Date de semis : 05/10/67
 Date de repiquage : 09/11/67

Densité de plantation : 3 plants/m²
 Nombre de répétition : Une répétition/variété

VARIETES	TYPE DE RESISTANCE	DATE DE 1ère RECOLTE	DATE DE DERNIERE RECOLTE	RENDEMENT PRECOCE EN kg/m ² au 19/4	RENDEMENT FINAL EN kg/m ²	% CALIBRE 67/67	% CALIBRE 47/57
H 83/5	-	03.3.68	21.6.68	3.25	8.73	50	34
LUCY	TmV.	09.3.68	21.6.68	3.24	8.47	43	35
CARRELLLO	TmV.V.F.N	03.3.68	21.6.68	3.24	8.59	59	29
CARMINA	TmV.V.F.N	09.3.68	21.6.68	1.72	7.90	52	30
SIRENA	TmV.V.F.N	09.3.68	21.6.68	1.76	6.76	37	35
OIEGO	TmV.V.F.N	03.3.68	21.6.68	1.76	6.80	33	33
F 172 (VIVIA)	TmV.V.F.C3	09.3.68	21.6.68	1.96	8.93	43	30

FUTURES

FUMIER : 5 T
 SUPER 45 : 30 KG
 SULFATE DE POTASSE : 30 KG
 AMMONITRE : 6 KG

REPINIERE DU G.I.L.A. MONASTIER

ESSAI COMPLEMENTAIRE VARIETAL, 1.10.1945, 20.05.1946

Surface n° 9 : 535,5 m²
 Date de semis : 05/10/47
 Date de repiquage : 07/11/47

Densité de plantation : 3 Plants/m²
 Nombre de répétition : Une répétition/variété

VARIETES	TYPE DE RESISTANCE	DATE DE 1 ^{ère} RECOLTE	DATE DE DER- NIERE RECOLTE	RENDEMENT PRECOCE EN kg/m ² AU 19/4	RENDEMENT FINAL EN kg/m ²	% CALIBRE 67/87	% CALIBRE 47/57
FANDANGO	TmV.V. (H)	23.2.48	21.6.48	1.65	8.31	45	32
DOMA	TmV.V.F.L.N	23.2.48	21.6.48	2.11	9.62	51	28
H 83/5	-	23.2.48	06.6.48	3.23	8.01	46	36
CARNELLO	TmV.V.F.N	23.2.48	21.6.48	3.40	10.38	58	28
DIEGO	TmV.V.F.N	23.2.48	21.6.48	2.68	8.50	41	31
LUCY	TmV	09.3.48	06.6.48	2.18	7.93	42	37
H 83/5	-	23.2.48	21.6.48	2.20	8.26	45	31

FUMURES

PURIER : 5 T
 SUPER 45 : 15 KG
 SULFATE DE POTASSE : 15 KG
 AMMONITRE : 8 KG

COPIE ORIENTALE VARIÉTAL, 1. 10 MAÏE PLEIN JOUR

- 40 -

SUPERFICIE : 162 m²
DATE DE SEMIS : 22/8/87
DATE DE PLANTATION : 22/10/87

DENSITE DE PLANTATION : 2,76 plants/m²
DATE DE DEBUT RECOLTE : 30/12/87
DATE DE FIN DE RECOLTE : 04/4/88
NOMBRE DE REPETITION : 2 Répétitions

VARIETES	TYP DE RESISTANCE	RENDEMENT PRELIMINAIRE EN kg/m ² AU 30/12	RENDEMENT FINAL EN kg/m ²	% CALIBRE 67/77	% CALIBRE 67/57	% CALIBRE 57/47	% CALIBRE INF. A 47
H 63/5	-	0.300	4.37	10	20	35	35
MARINA	-	0.080	5.37	15	15	50	20
ONICE	Imv.V.F.1.2.N	0.160	4.26	15	15	25	45
TURQUESA	Imv.V.F.2.N	0.240	6.01	5	15	45	35
ZIRCON	Imv.V.F.2.N	0.140	5.34	15	30	30	25
DORINA	Imv.V.F.1.C3	0.160	6.37	-	-	55	45
ROBIN	V.F.C.5	0.020	6.09	15	25	40	20

CONSTATATIONS : On a constaté que le 2ème quinzaine d'Octobre 1987, l'apparition d'alternance sur quelques plants de la variété Zircon de point de vue floraison, on peut dire qu'au 23/10/1987, l'ensemble des plants des variétés Dorina, Turquesa, H63/5 et Onice ont plus de boquets floraux par rapport à ceux des autres variétés. Le 21/12/1987 : On a remarqué l'apparition de Stenophylidum sur les plants au stade 5° bouquet floral, le pourcentage de plants atteints est le suivant :

Turquesa : 52 % Onice : 36 % Marina : 18,5 % Robin : 0 %
H 63/5 : 37 % Zircon : 34 % Dorina : 0 %

DATE DE SEMIS : 15/12/1987
DATE DE PLANTATION : 11/2/1988
ECARTEMENT : 1m x 0,30 soit 3,33 plants/m²
NOMBRE DE REPETITION : 4 répétitions

VARIETES	TYPL DE RESISTANCE	RENDEMENT PRECOCE EN kg/m ² au 4/5/88	RENDEMENT FINAL EN kg/m ²	CALIBRE 67/67	CALIBRE 47/67
BOLEHO	Tm.V.F2.MC5	0.260	6.915	-	16
ARATINO	Tm.V.F2.MC5	0.240	5.033	-	20
LOTUS	Tm.V.F2	0.155	3.757	-	18
FUSCA	Tm.V.F1	0.190	4.155	-	20
M 63/5	-	0.065	4.406	-	18

FUMURES
FUMIER : 0.520
SUPER 45 : 8 KG
SULFATE DE POTASSE : 0 KG
AZOTE : -

REMARQUE : On constate une réduction de calibre des fruits accentuée par la faiblesse des plants dus aux attaques d'acariens et de pucerons.

PEPINIERE DU G.I.L.A. MONASTIER

- 42 -

ESSAI COMPLEMENTAIRE VARIETAL 1109AIE 5/SERIE

SERIE N° 6 SUPERFICIE : 535,5 m²
 DATE DE SEUL : 05/10/1987
 DATE DE REPIQUAGE : 07/11/1987

DENSITE DE PLANTATION : 2 plants/m²
 NOMBRE DE REPETITION : 1 répartition/variété

VARIETES	TYPE DE RESISTANCE	DATE DE 1ère RECOLTE	DATE DE DERNIERE RECOLTE	RENDEMENT PRECOCE EN kg/m ² au 19/4	RENDEMENT FINAL EN kg/m ²	% CALIBRE 67/87	% CALIBRE 47/57
NORIA	TmV.V.F.1.N	23.02.88	21.6.88	1.22	6.95	38	31
CARRELL	TmV.V.F.1	23.02.88	21.6.88	3.29	8.63	66	25
E 329 (PRISCA)	TmV.V.F.1.C3	23.02.88	21.6.88	3.57	8.45	42	33
LUCY	TmV	23.02.88	21.6.88	3.68	8.75	45	36
H 63/5	-	29.02.88	21.6.88	4.07	8.56	44	35
FUSCA	TmV.F.1	23.02.88	21.6.88	2.51	7.28	43	31
ZIRCON	TmV.V.F.2.N	22.2.88	21.6.88	1.88	8.10	40	34

FUTURES

FUMIER : 5 T
 SUPERF 45 : 30 KG
 CALITE DE POTASSE : 30 KG
 ACTIONITRE : 8 KG

7°/ COUT DE PRODUCTION : SEMENCE PIMENT B. 26

CAMPAGNE : 1987/88

PEPINIERE : MONASTIR

SUPERFICIE : 268 m²

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P. UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
A/ CHARGES FIXES			<u>91^D500</u>
- AMORTISSEMENT CHARPENTE	(6 MOIS)		49.000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE/2 ANS	(6 MOIS)		42.500
B/ CHARGES VARIABLES			<u>65.100</u>
1) FUMURE			
- FUMIER	4 T	13 ^D 000	52 ^D 000
- SUPER 45	12.5 KG	0.073	0.912
- SULFATE DE POTASSE	12.5 KG	0.305	3.812
- AMMONITRE	18 KG	0.110	1.980
- NITRATE DE POTASSE	10 KG	0.640	6.400
2) TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE			<u>20.760</u>
3) TRACTION	0 H 30*	7 ^D 000	<u>3.500</u>
4) PLANTS	600	0.021	<u>12.600</u>
5) MAIN D'OEUVRE			<u>173.200</u>
- PREPARATION DE SOL PLANT.BIN.ET BUTTAGE	132 H	0.400	52.800
- TRAITEMENT ET IRRIGATION	36 H	0.400	14.400
- POLLINISATION	255 H	0.400	102.000
- RECOLTE ET EXT. DE SEMENCES	10 H	0.400	4.000
6) EAU D'IRRIGATION	300 m ³	0.030	<u>9.000</u>
C/ AUTRES CHARGES			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN			
- INTERET SUR CAPITAL			<u>46^D500</u>
PRODUCTION DE SEMENCE : 0,850 KG			
COUT DE PRODUCTION/KG: (496^D865)			<u>(422^D160)</u>
COUT A L'EXPORTATION			

N.B / LE COUT DU KG DE SEMENCE IMPORTE MAJORE DES FRAIS EST DE : 1.120^D000
(ANNEE 1987/88)

COUT DE PRODUCTION : SEMENCE TOMATE H 63/5

CAMPAGNE : 1987/88

SUPERFICIE : 250 m²

PEPINIERE : SFAX

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P.UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
<u>A/CHARGES FIXES</u>			<u>112^D500</u>
- AMORTISSEMENT CHARPENTE	(6 MOIS)		70.000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE/ 2 ANS	(6 MOIS)		42.500
<u>B/ CHARGES VARIABLES</u>			<u>44.030</u>
1) FUMURE			
- FUMIER	2,5 T	14.000	35 ^D 000
- SUPER 45	12,5 KG	0.073	0.912
- SULFATE DE POTASSE	12,5 KG	0.305	3.813
- AMMONITRE	10 KG	0.110	1.100
- NITRATE DE POTASSE	5 KG	0.640	3.200
2) TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE			<u>3^D900</u>
3) FRACTION	0 H 30'	6.500	<u>3.250</u>
4) PLANTS	600 Pts	0.023	<u>13.800</u>
5) MAIN D'OEUVRE			<u>202.800</u>
- PREPARATION, PLANTATION ET BINAGE	60 H	0.400	24.000
- PALISSAGE ET TAILLE	60 H	0.400	24.000
- IRRIGATION ET TRAITEMENT	15 H	0.400	6.000
- RECOLTE, EXTRACTION SEM. ET ARRACHAGE	205 H	0.400	82.000
- POLLINISATION	167 H	0.400	66.800
8) EAU D'IRRIGATION	100 m ³	0.050	<u>5.000</u>
<u>C/ AUTRES CHARGES</u>			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN	2500/ha/an (6 MOIS)		<u>3.125</u>
- INTERET SUR CAPITAL 7%/AN POUR PRODUCTION : (2.520 KG)	(6 MOIS)		13.239
<u>COUT DE PRODUCTION/KG DE SEMENCE :</u>	<u>(159,380)</u>		<u>(40^D639)</u>

N.B / LE COUT DE KG DE SEMENCE IMPORTE MAJORE DES FRAIS EST DE : 570^D000
(ANNEE 1987/88)

COUT DE PRODUCTION : HARICOT VERT

DATE DE SEMIS : 5/11/1987

Vt6. CRISTAL

CAMPAGNE : 87/88

LIEU : MONASTIR

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P. UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
A/ CHARGES FIXES			<u>365^D000</u>
- AMORTISSEMENT CHARPENTE/7 ANS			195.000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE/2 ANS			170.000
B/ CHARGES VARIABLES			<u>32.400</u>
1) FUMURE			
- FUMIER	1.600 ^T	14 ^D 000	22.400
- SUPER 45	25 KG	0.073	1.825
- SULFATE DE POTASSE	25 KG	0.305	7.625
- AMMONITRE	5 KG	0.110	0.550
2) PRODUITS PHYTOSANITAIRES			<u>18.690</u>
3) TRACTION			
	1 H 15'	6 ^D 500	<u>8.185</u>
4) SEMENCES			
	4 KG	11.680	<u>46.720</u>
5) EAU D'IRRIGATION			
	250 m2	0.030	<u>7.500</u>
6) MAIN D'OEUVRE			<u>189.600</u>
- PREPARATION, SEMIS ET BINAGE	208 H	0 ^D 400	83.200
- TRAITEMENT ET IRRIGATION	57 H	0.400	22.800
- RECOLTE ET ARRACHAGE	209 H	0.400	83.600
C/ AUTRES CHARGES			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN	2500/ha/an	du (6 MOIS)	<u>6.687</u>
- INTERET SUR CAPITAL 7%/AN		(6 MOIS)	<u>23.620</u>
			<u>698^D342</u>

- PRODUCTION : 811 KG
 - RENDEMENT/m2 : 1,51 KG
 - PRIX DE REVIENT : 860 ML/KG
 - PRIX DE VENTE : 993 ML/KG

COUT DE PRODUCTION PIMENT D 26

DATE DE PLANTATION : 11/11/1987

CAMPAGNE : 1987/88

LIEU : MONASTIR

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P.UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
A/ CHARGES FIXES			<u>310,000</u>
- AMORTISSEMENT CHARPENTE	/ 7 ANS		140,000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE	/ 2 ANS		170,000
B/ CHARGES VARIABLES			
1) FUMURE			<u>84,300</u>
- FUMIER	5 T	14,000	70,000
- SUPER 45	25 KG	0,073	1,825
- SULFATE DE POTASSE	25 KG	0,305	7,625
- AMMONITRE	15 KG	0,110	1,650
- NITRATE DE POTASSE	0,5 KG	0,640	3,200
2) PRODUITS PHYTOSANITAIRES			<u>17,680</u>
3) TRACTION			<u>4,750</u>
4) PLANTS	1200	0,035	<u>42,000</u>
5) EAU D'IRRIGATION	300 m3	0,030	<u>9,600</u>
6) MAIN D'OEUVRE			<u>135,600</u>
- PREPARATION, PLANTATION ET BINAGE	156 H	0,400	82,400
- TRAITEMENT ET IRRIGATION	64	0,400	25,600
- RECOLTE ET ARRACHAGE	119	0,400	47,600
C/ AUTRES CHARGES			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN	250 D/he/an (8 MOIS)		<u>8,533</u>
- INTERET SUR CAPITAL 7% AN	(8 MOIS)		<u>28,550</u>
			<u>640,410</u>

PRODUCTION : 1,995
 RENDEMENT/m2 : 3,73 KG
 PRIX DE REVIENT/KG : 320 ML/KG
 PRIX DE VENTE/KG : 525 ML/KG

COUT DE PRODUCTION TOMATE H 63/5

DATE DE PLANTATION : 7/11/87

CAMPAGNE : 1987/88

LIEU : MONASTIR

NATURE DES CHARGES	QUANTITE	P.UNITAIRE	VALEUR ELEMENT
A/ CHARGES FIXES			310,000
- AMORTISSEMENT CHARPENTE	/ 7 ANS		140,000
- AMORTISSEMENT PLASTIQUE	/ 2 ANS		170,000
B/ CHARGES VARIABLES			64,300
1) FUMURES			
- FUMIER	5 T	14,000	70,000
- SUPER 45	25 KG	0,073	1,825
- SULFATE DE POTASSE	25 KG	0,305	7,625
- AMMONITRE	15 KG	0,110	1,650
- NITRATE DE POTASSE	0,5 KG	0,640	3,200
2) PRODUITS PHYTOSANITAIRES			19,512
3) TRACTION			23,375
4) PLANTS	1400	0,023	32,200
5) EAU D'IRRIGATION	300 m3	0,030	9,000
6) MAIN D'OEUVRE			221,800
- PREPARATION, PLANTATION ET BINAGE	130 H	0,400	52,000
- TAILLE ET PALISSAGE	218 H	0,400	86,400
- TRAITEMENT ET IRRIGATION	59 H	0,400	23,600
- RECOLTE ET ARRACHAGE	149 H	0,400	59,600
C/ AUTRES CHARGES			
- VALEUR LOCATIVE DU TERRAIN	1250/ha/en (18 MOIS)		6,533
- INTERET SUR CAPITAL 7%/AN	(8 MOIS)		33,030
			741,580

PRODUCTION : 3.700
 RENDEMENT/ha : 6,91 KG
 PRIX DE REVIENT : 200 ML/KG
 PRIX DE VENTE : 255 ML/KG

II EME PARTIE

ACTIONS DE PROMOTION DES EXPORTATIONS ET D'ORGANISATION DE L'ECOULEMENT

	<u>PAGE</u>
1°/ Exportation des pommes de terre	- 48 -
2°/ Exportation des tomates fraîches	- 52 -
3°/ Exportation des haricots verts	- 57 -
4°/ Fonds de stabilisation des prix des légumes et fruits	- 59 -
A/ Campagne 1987	- 60 -
B/ Campagne 1988	- 71 -
5°/ Structure du prix de revient	- 78 -
6°/ Transformation de la tomate de saison	- 89 -

1/ EXPORTATION DES POMMES DE TERRE NOUVELLES

CAMPAGNE 1987/88

D'après le budget économique de Juillet 1988, la campagne 1987/88 a été comme suit :

	ARRIERE- SAISON	PRIMEUR	SAISON	TOTAL
SURFACE	7.500 ha	1.700 ha	7.300 ha	16.500 ha
PRODUCTION	75.000 T	105.000 T		180.000 T

1/ ECOULEMENT INTERIEUR DE LA PRODUCTION :

Commercialisation de la production d'arrière-saison et de primeur au MIN Bir El Kassâa

A : Apport mensuel en T

P : Prix : M/KG

ANNEES	NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI	
	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P
1985	2544	185	2929	143	2337	221	1456	278	719	303	2712	192	2878	144
1986	2996	222	3080	140	2636	138	2350	148	2925	134	3287	115	3105	110
1987	3139	166	3330	149	3046	139	2291	185	2411	255	2334	304	2546	218
1988	2763	237	-	-	3204	144	2710	143	3105	166	3076	192	3236	191

Par rapport aux années antérieures, la campagne 1987/88 est considérée, d'après les apports au MIN Bir El Kassâa, comme de production record pour la culture d'arrière-saison. La production des 7500 ha ont permis non

seulement un approvisionnement correcte du marché intérieur de Novembre à Février , mais aussi une soudure parfaite avec la production de primeur et ce durant tout le mois de Mars .

En conséquence , les prix ont accusé une certaine régression par rapport aux niveaux généralement enregistrés et une prévision d'exportation de 5000 T a été envisagée pour la période de Décembre à Février .

2/ EXPORTATION

- Réalisations

MOIS	NOV.	DEC.	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	TOTAL
(Exportations mensuelles en T.)	10	126	1379	1564	385	610	310	4384 T

- Exportateurs :

21 Exportateurs ont participé à cette exportation de 4384 T par tranche d'exportation , ceux ci sont classés comme suit :

TRANCHE	+ 1000 T	300-500 T	100-300 T	50-100 T	Inférieur à 50 T
(Nombre d'exportateurs)	1	4	7	2	7

- Destination

La quasi totalité a été expédiée sur la France et principalement Marseille . On note cependant l'exportation de 100 T sur la R.F.A .

- Vente

La règle jusqu'à la suite par les exportateurs est la vente au mieux . Celle ci touche principalement le circuit traditionnel qui représente environ 40 % de la distribution des fruits et légumes .

Le circuit moderne représenté par les grandes surfaces constituant les 60 % restants est pratiquement étranger à l'origine Tunisie .

Ceci explique en partie la faiblesse des exportations Tunisiennes même en année de grande production .

- Les prix :

Pour les différentes origines exportant sur la France , les prix annuels ont été en moyenne de :

(ORIGINES)	(MAROC)	(ITALIE)	(ESPAGNE)	(TUNISIE)	(ISRAEL)	(AUTRES)	(MOYENNE GÉNÉRALE)
(Prix FF/Kg)							
(stedo)	2,88	2,23	2,63	2,69	3,05	2,15	2,72
(camions)							
(départ)							
()							
()							

En comparaison avec les cotations enregistrées en 1986/1987, ceux-ci ont accusé une régression de l'ordre de 20 % et ont entraîné une diminution de l'importation Française de l'ordre de 25.000 T par rapport au total importé en 1986/1987 .

La détérioration du marché de la pomme de terre nouvelle en France ainsi que dans les autres pays de la C.E.E traditionnellement importateurs s'explique par l'abondance de la pomme de terre de conservation sur les marchés de la C.E.E vendue à des prix anormalement bas .

- Mesures de soutien :

Face à ce marché , et dans un souci d'encourager l'exportation de pomme de terre nouvelle , il a été consenti dans le cadre de l'intervention du FOPRODEX :

- Une prime d'encouragement de 80 FF/Kg pour tout exportateur ayant exporté entre 100 et 500 T sur les pays autres que la France . Celle ci passera à 100 FF/Kg pour des exportations dépassant les 500 T , l'effet de cette prime s'étend sur toute la campagne .

- Une subvention de 20 M/Kg pour toutes les exportations réalisées entre le 25 Janvier 1988 et le 30 Mai 1988 .

- Une prime d'encouragement de 20 M/kg pour les exportateurs ayant réalisé plus de 500 T , dans ce cas l'intervention du FOPRODEX (subvention + prime) serait de 40 M/Kg , et porterait sur le tonnage global réalisé par exportateur .

A ce sujet il faut toutefois noter que le recours au FOPRODEX ne se fait qu'en cas de besoin réel . C'est ainsi qu'en 1986/1987 aucune intervention du FOPRODEX n'a été sollicitée, alors qu'en 1987/1988 son soutien a porté sur un montant 92.000 D.T environ .

2/ EXPORTATION DES TOMATES FRAICHES

1°/ - PRODUCTION :

En 1988 , les statistiques montrent que le nombre d'éléments serre disponibles chez les agriculteurs permet la couverture de 1210 ha .
Alors que les surfaces réellement exploitées ont porté sur 1077 ha , soit 133 ha non utilisées .

EVOLUTION DE LA MISE EN CULTURE DES PRINCIPALES ESPECES MARAICHIERES SOUS GRAND ABRI SERRE

CULTURES	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
TOMATE	46	63	103	187	285	317	275	264	297	266	296
PIMENT	43	104	168	332	469	418	474	481	527	559	596
MELON	12	23	28	47	71	60	74	102	106	112	90
AUTRES	4	6	14	20	36	68	65	53	89	83	95
TOTAL	105	196	313	586	861	863	888	900	1021	1020	1077

Les surfaces réservées à la tomate représentent 27,4 % des surfaces couvertes en 1988 .

Moyennant un rendement moyen de 80 T/ha , la production en tomate de primeur aurait atteint 23.680 Tonnes .

2/ ECOLEMENT INTERIEUR

COMMERCIALISATION DES TOMATES DE PRIMEUR

MIN BIR EL KASSAA

A : Apport mensuel en T

P : Prix : Millimes / kg

MOIS	1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988	
	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P
FEVRIER	381	234	359	332	341	412	547	261	540	338	612	294	571	444
MARS	680	171	563	315	565	308	556	378	743	305	580	357	820	328
AVRIL	1205	172	923	383	766	482	809	540	1061	403	986	466	1636	293
MAI	1929	196	2211	165	1669	363	1072	347	2258	210	1636	384	2285	272
TOTAL	4203	188	4062	250	3341	386	2984	392	4602	285	3814	387	5312	305

En comparaison avec 1987, les emblavures et les apports au MIN Bir El Kassaa en 1988 ont évolué respectivement de + 11,2 % et + 39,2%. L'évolution disproportionnée de la production par rapport à l'augmentation des superficies s'explique par un rendement plus élevé et une production plus précise qu'en 1987 et ce suite aux conditions climatiques favorables enregistrées en cours de culture (hiver doux favorisant la nouaison) .

3/ EXPORTATION :

A/ Réalisation

a) - tomate d'arrière-saison : de Novembre à Janvier

- quantité exportée : 93 Tonnes contre 57 Tonnes en 1987 et 146 Tonnes en 1986 .

- Destination : Canada : 45 T
France : 45,4 T
R.F.A : 1,5 T

- Une subvention de 20 M/Kg pour toutes les exportations réalisées entre le 25 Janvier 1986 et le 30 Mai 1988 .

- Une prime d'encouragement de 20 M/kg pour les exportateurs ayant réalisé plus de 500 T , dans ce cas l'intervention du FOPRODEX (subvention + prime) serait de 40 M/Kg . et porterait sur le tonnage global réalisé par exportateur .

A ce sujet il faut toutefois noter que le recours au FOPRODEX ne se fait qu'en cas de besoin réel . C'est ainsi qu'en 1986/1987 aucune intervention du FOPRODEX n'a été sollicitée, alors qu'en 1987/1988 son soutien a porté sur un montant 92.000 D.T environ .

	MOYENNE	
ISRAEL	AUTRES	GENERALE
3,05	2,15	3,72

enregistrées en 1986/1987, cause-
t et ont engendré une dispo-
25.000 T par rapport au

de terre nouvelle en France
différemment importateurs
de conservation sur les
ont été .

d'encourager l'exportation de
na le cadre de l'intervention

kg pour tous exportateurs ayant
que la France . Celle-ci
tant les 500 T , l'effet de

2/ EXPORTATION DES TOMATES FRAICHES

1°/ - PRODUCTION :

En 1988 , les statistiques montrant que le nombre d'éléments
serre disponibles chez les agriculteurs permet la couverture de 1210 ha .
Alors que les surfaces réellement exploitées ont porté sur 1077 ha , soit
133 ha non utilisés .

EVOLUTION DE LA MISE EN CULTURE DES
PRINCIPALES ESPECES MARAICHERES SOUS
GRAND ABRIS SERRE

CULTURES	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
TOMATE	46	63	105	187	265	317	275	264	297	266	295
PIMENT	43	104	166	332	489	418	474	481	527	559	596
MELON	12	23	28	47	71	60	74	102	108	112	90
AUTRES	4	6	14	20	36	68	65	53	69	83	95
TOTAL	105	196	316	586	861	883	888	900	1021	1020	1077

Les surfaces réservées à la tomate représentent 27,4 % des surfaces
couvertes en 1988 .

Moyennant un rendement moyen de 80 T/ha , la production en tomate
de primeur aurait atteint 23.680 Tonnes .

2/ ECOULEMENT INTERIEUR

COMMERCIALISATION DES TOMATES DE PRIMEUR

MIN BIR EL KASSAA

A : Apport manuel en T

P : Prix : Millimes / kg

MOIS	1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988	
	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P	A	P
FEVRIER	381	234	359	332	341	412	547	261	540	338	612	294	571	444
MARS	686	171	563	315	565	308	556	378	743	305	560	357	820	328
AVRIL	1205	172	923	383	766	482	809	540	1061	403	986	466	1636	293
MAI	1929	196	2211	165	1669	363	1072	347	2258	210	1636	384	2285	272
TOTAL	4203	188	4062	250	3341	386	2984	392	4602	285	3614	397	5312	305

En comparaison avec 1987, les emblavures et les apports au
MIN Bir El Kassaa en 1988 ont évolué respectivement de + 11,2 % et + 39,2% .
L'évolution disproportionnée de la production par rapport à l'augmentation
des superficies s'explique par un rendement plus élevé et une production
plus précise qu'en 1987 et ce suite aux conditions climatiques favorables
enregistrées en cours de culture (hiver doux favorisant la nouaison) .

3/ EXPORTATION :

A/ Réalisation

a) - Tomate d'arrière-saison : de Novembre à Janvier

- quantité exportée : 93 Tonnes contre 57 Tonnes en 1987 et
146 Tonnes en 1986 .

- Destination : Canada : 45 T
France : 45,4 T
R.F.A : 1,6 T

SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

04956

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

2

- Prix à l'exportation : France : 5 à 7 FF/Kg C.F Marseille
Canada : 7,00 FF/Kg F.O.B Tunis, avec un
frêt aérien soutenu par le FOPRODEX à raison de 50 % de sa valeur soit
l'équivalent de 7,00 FF/ Kg .

b) - Tomate de primeur

- Période d'exportation : Février à Juin
- quantité exportée : 581 Tonnes contre 195 T en 1987 et 279 T
en 1988 .

- Destination : France : 565 T

Suède : 16 T

- Prix à l'exportation France : de 3,00 FF à 10,00 FF/Kg C.F
Marseille

Les prix moyens mensuels ont été de :

- Février : 6,42 FF/Kg

- Mars : 4,56 "

- Avril : 9,44 "

- Mai : 4,50 "

B/ - Les exportateurs :

En 1988, on dénombre 11 exportateurs de tomate , dont 3 ont réalisé
individuellement une exportation globale supérieure à 100 T . Les 8 restants
ont participé avec des quantités variant entre 0,5 T et 24 T .

C/ - Déroulement de la campagne d'exportation des tomates de
primeurs - Exportateur G.I.L :

a) - Avances sur tomate exportable :

Outre les avances en nature , les avances sur la tomate exportable
ont été de 350 F/Kg pour la période de Février-Mars , et 450 F/Kg durant
le mois d'Avril .

b) - Les opérateurs et périodes d'exportation :

Ils sont au nombre de 5 dont :

OPERATEURS

- C.S.A Bakouret Sfax
- C.S.A Akouda
- D.M.V.A.N Mahdia
- D.M.I.V.A.S Souassi
- C.C.A.N Sahline
- C.S.A Bekalta

PERIODE D'ACTIVITE

- Du 2/3 au 30/4/1988
- Du 7/3 au 4/5/1988
- Du 16/3 au 4/5/1988
- Du 19/3 au 4/5/1988
- Du 21/3 au 4/5/1988
- Du 6/4 au 4/5/1988

C/ - Echelonnement des exportations menées par le G.I.L :

- Mars : 97 T
- Avril: 156 T
- Mai : 20 T
- TOTAL 273 T

A raison d'une rotation de 4 expéditions par semaine , et des six opérateurs exportant à travers le G.I.L , le chargement moyen par expédition et par opérateur serait de 16 T en Mars et 1,6 T en Avril .

A ce stade et après 8 ans d'expérience peut-on parler encore d'exportation organisée à travers le G.I.L ? Les charges engagées par le G.I.L en matière d'avance en espèce et en nature , et de suivi des exportations de l'embarquement jusqu'au rapatriement des montants nets des ventes sont-elles justifiées pour si peu d'impact sur le développement des exportations ? Un réexamen de l'intervention du G.I.L dans ce domaine est bien nécessaire .

d/ - Les prix à l'exportation C.F. Marseille :

Le prix moyen réalisé au cours de la campagne 1988 , toutes marques et tous calibres confondus est de 8,73 FF/Kg contre 8,05 FF en 1987 , soit 1,32 FF/Kg en moins . Cette différence est la résultante de plusieurs facteurs dont notamment :

- La faible cotation des tomates en général sur le marché Français durant le mois de Mars .
- Le redressement tardif des cotations à partir de la mi-Avril .
- La perturbation du marché destinataire par l'application du mécanisme prix de référence . A ce titre, on note l'arrêt des exportations du 28/3 au 4/4/88 et la restriction des exportations aux calibres 1,2 et 3.

D/ Résultats :

Globalement , l'exportation de tomate menée par le G.I.L au cours de 1988 avec le concours des 6 opérateurs sus indiqués a porté sur l'utilisation de 48.207 cartons , une quantité globale net expédiée de 273 T et une quantité nette reçue à destination et vendue de 261 T soit 12 T de différence représentant une freinte globale de 4,4 % .

Le montant net des ventes en devises rapatrié est de 1.389.615 FF soit 199856 Dinars Tunisiens .

Les avances accordées par le G.I.L sont de : 129.830 D.T dont

- 91.979 D.T à titre d'avance sur marchandises
- 9.032 D.T à titre d'avance sur main d'oeuvre de conditionnement.
- 28.819 D.T à titre d'avance en nature (cartons + matières consommables) .

Les détails de ces résultats sont présentés en Annexe .

3/ EXPORTATION DES HARICOTS VERTS

CAMPAGNE 1987/1988

Les conditions climatiques de 1988 (sècheresse notamment) ont influé négativement sur les emblavures et les rendements en haricot vert de printemps. A défaut de statistiques sur la production on se limite à la présentation de sa commercialisation :

1/ ECOLEMENT INTERIEUR : MIN Bir El Kasba

- Apport en tonnes

- Prix : M/KG

ANNEES	M O I S					
	A V R I L		M A I		J U I N	
	APPORT	PRIX	APPORT	PRIX	APPORT	PRIX
1984	4,5	1480	91	510	123	534
1985	8,0	1463	105	537	180	352
1986	3,0	1872	170	383	156	446
1987	5,0	1263	94	592	198	378
1988	10,0	1324	<u>59</u>	<u>932</u>	134	731

Le faible apport d'haricot vert en Mai 88 a provoqué une nette augmentation de sa cotation au MIN Bir El Kasba et a freiné son exportation.

2/ EXPORTATION :

La quantité totale exportée en 1987/1988 a été de 30 T contre 76 T en 1986/1987, dont 22 T de Novembre à Janvier réalisées par l'O.T.D et 8 T environ exportées par le G.I.L à partir de la production de primeur 1988 pour le compte des coopératives de Chegarnia et Sidi Boueli.

- Exportation d'haricot vert de primeur par le C.I.L

	<u>STATION CHEGARNIA</u>	<u>STATION SIDI BOUALI</u>
Quantités exportées	6 ^T 352	1 ^T 142
Période d'exportation	du 10/5 au 25/5	du 23/5 au 30/5
Nombre d'expédition	8	3
Destination	Marseille	Marseille
Prix de vente /kg	de 12 ^F 00 à	de 7 ^F 00 à
Stade Marseille	18 ^F 00	18 ^F 00

- Avance sur produit exportable accordée par le C.I.L

Ces avances sont variables d'une expédition à l'autre et sont calculées sur la base des frais d'approche estimés et des prix de vente réellement pratiqués. Ainsi la moyenne des avances par kg net exporté a été de 923 Millimes pour la Coopérative de Chegarnia et de 577 millimes pour la Coopérative de Sidi Bouali.

Cette différence tient compte du fait :

- 1/ - que la qualité de Chegarnia est nettement supérieure engendrant une différence de prix de vente de l'ordre de 3^F00 par kg.
- 2/ - que les frais d'approche ramenés au kg son inversement proportionnels à la quantité d'haricot vert par expédition.

- RESULTATS :

Compte tenu des frais d'approche d'une part et des frais de conditionnement estimés à 250 M/Kg d'autre part, les prix d'haricot vert exportés, stade producteur, sont de :

- 1.123 M/Kg pour la Coopérative Chegarnia
- 745 M/Kg pour la Coopérative Sidi Bouali.

Un bilan détaillé de ces résultats est présenté en annexes.

4/ FONDS DE STABILISATION DES PRIX DES LEGUMES ET FRUITS

Dans ce chapitre, on fera la présentation des 2 campagnes
1987 et 1988 .

Les données relatives à la campagne 1987 complètent le
rapport d'activité 1986/1987 , alors que celles de 1988
concernent le rapport d'activité 1988 .

A/ FONDS DE STABILISATION DES LEGUMES ET FRUITS

Stockage de pomme de terre de consommation

Campagne 1987

PRIX D'INTERVENTION :

Il est fixé pour la campagne 1987 à raison de 150 M/Kg net de pomme de terre saine, loyale et marchande, de calibre 40 mm et plus, rendu Centre de Collecte ou entrepôt de stockage (Arrêté des Ministres de l'Industrie et du Commerce et de la Production Agricole et de l'Agro-Alimentaire du 14 Mars 1987) .

Période et zone d'intervention :

L'opération a démarré vers la mi-Juin dans la région du Cap-Bon (Menzel Bou Zalfa, Korba, Soliman) pour s'étendre à la zone de Bou Salan à la fin Juin et s'arrêter à la fin de la 3ème semaine de Juillet 1987 .

1/ LA RECEPTION :

La réception comprend :

- L'égréage
- Le débarquement
- Le triage
- La mise en caisse ou en pallox
- Le placement et le garbage des contenants secs et froids .

Toutes ces opérations se font manuellement et ou mécaniquement selon le degré d'équipement des entrepôts par une main d'œuvre saisonnière souvent féminine, assistée et dirigée par le personnel du G.I.L affecté à cette mission .

1/ - Quantités et valeur d'achat :

L'intervention du fonds a porté, durant la période du 12/6 au 23/7/1987, sur 1.256^T.844 de pomme de terre dont 10^T.538 en petit calibre, facturé exceptionnellement à 60 M/ Kg et du 25/2 au 08/3/1988 sur 11.210 de pomme de terre d'arrière-saison, soit au total 1.268^T.054 .

La valeur d'achat correspondante s'est élevée à 189.470^D.440 .

- Frais de réception :

Ils sont composés des postes suivants :

- Collecte :

Représente les frais occasionnés par le triage opéré au niveau d'un centre de collecte éloigné de l'entrepôt frigorifique . Ce poste concerne 230^T.075 et s'élève à 572^D.885 soit 2,48 F/Kg net .

- Transport :

Correspond aux quantités réceptionnées au niveau du centre de collecte . C'est le cas des pommes de terre reçues à Bousalem et Testour et stockées à Soliman par suite du manque d'aire réfrigérée disponible aux entrepôts de l'O.M.V.P.I.J . Cette charge est confiée à l'entreprise (coopérative de services notamment) à raison de 12,33 F/Kg net en moyenne . Soit une charge transport de 3.047^D.320 .

- Manutention :

Concerne toutes les opérations de réception de l'agrégé à la mise en stock et ne tient compte que de la charge directe main d'œuvre . (utilisation d'engin et d'équipement exclue) . Cette charge est au total de 2.332^D.810 soit 1,88 F/Kg net entreposé .

- Location caisse de ramassage :

Le fonds ne possède pas de caisses de ramassage, d'où le recours à la location pour les besoins des centres de collecte . Le poste location caisse s'élève à 740^D.000 pour une quantité de 218^T.885 soit : 3,38 F/kg (norme de location : 12,33 F/Jour/Caisse ; durée d'utilisation : 20 jours pour deux jeux de caisses totalisent 3000 unités) .

Au total les frais de réception sont de 6.752^D.795 soit 5,32 F/kg net entreposé .

N.B : Les postes de manutention affectés à l'entrepôt du G.I.L Soliman sont facturés par le projet P.D.T du G.I.L sur la base du taux minimum enregistré au niveau des entrepôts de Bousalem , Korba et Manzel Bou-Zelfa .

II/ STOCKAGE :

Le tarif de location des entrepôts frigorifiques appliqué en 1986 a été reconduit pour la campagne 1987 (c.f lettre du Ministère de l'Economie Nationale du 29/8/1987 , copie en annexe) . Celui-ci est appliqué pour les périodes réelles de séjour à l'exception de l'entrepôt de Bousalem où le contrat de location stipule une évaluation par semaine , ainsi que des frais de manipulation (relevage et arrimage mécanique) supplémentaires de 5 F/Kg .

Ainsi les frais de stockage frigorifique de 1.268,054 de pomme de terre du 12/6/1987 au 23/4/1988 (dates respectives du début d'entreposage et de l'épuisement des stocks) sont de 192,450,000 soit 151,7 F/Kg et 7,5 mois d'entreposage fictif .

La durée d'entreposage relativement longue est la conséquence d'une vente intermittente due essentiellement à un marché largement approvisionné en pomme de terre d'arrière-saison . La lourde charge d'entreposage (151,7 F/Kg) enregistrée en 1987/1988 , équivaut au prix d'intervention du fonds (150 F/Kg) . La pomme de terre étant un produit pauvre , ne peut supporter une telle charge ainsi et pour prévenir des pertes exagérées à l'avenir , il sera opportun de liquider les stocks avant le 15 Novembre et ce pour une mise à la vente à partir de la mi-Août quelque soit la situation du marché .

III/ MISE A LA VENTE DES POMMES DE TERRE :

A/ Perte de poids :

Le stock initial est de 1.268,054 , la quantité vendue est de 1.131,299 , la différence de 136,755 représente la perte de poids totale durant la période de stockage à différents niveaux soit 10,78 % de la quantité initialement stockée .

1) - Perte de poids due au stockage :

Les pommes de terre étant pesées à l'entrée et à la sortie des entrepôts , la différence du poids , déduction faite des déchets non commercialisables , est imputable à la fraude stockage . Celle-ci est au total de 82,157 soit 6,48 % représentant en moyenne une perte de 11 mois .

2) - Déchets :

Ils représentent 40,137 soit 3,16 %

3) - Perte au niveau de commercialisation :

La perte enregistrée à ce niveau est la différence entre le poids expédié et le poids réellement vendu . Elle est de 14,451 soit 1,13 % du poids initial et 1,53 % du poids vendu aux marchés de gros .

B/ Frais de mise à la vente :

La vente est opérée de 2 façons :

- La vente directe bord entrepôts : celle-ci supporte les frais de triage .

- La vente au marché de gros (Tunis - Sfax - autres) outre les frais de triage , elle supporte les frais de transport et certains frais de location de caisses .

Les frais de mise à la vente s'élèvent à 13.202,530 dont 9.022,735 en frais de transport , 4.058,875 en frais de triage et 120,920 en frais de location caisses .

IV/ LA VEINE :

Les quantités nettes vendues sont de 1.131,299 dont 200,799 en vente directe bords entrepôts et 930,500 en vente stade gros . Celle-ci se répartie comme suit :

- MIN Bir El Kassa	:	721,648
- Marché du gros de Sfax	:	201,135
- Autres marchés (Béja - Jendouba) :		7,717

PRIX DE VENTE :

Vente Stade Gros : Le prix de vente Stade Gros est en moyenne de 157,66 M/Kg net . Par marché destinataire , les prix de vente ont été de :

MARCHES	PRIX DE GROS M/ KG	PRIX DE VENTE NET M/ KG
BIR EL KASSAA	144,36	120,12
SFAX	161,29	140,35
AUTRES (BEJA-JENDOUBA)	158,24	141,59
T O T A L	157,66	

Vente directe bord entrepôts :

La vente directe est opérée à la demande . Le prix de vente est fixé sur la base du prix de gros enregistré , déduction faite des frais de commercialisation . Le prix moyen de vente bord entrepôt est de 201,82 M/KG.

V/ BILAN GENERAL : Solde débiteur de 239.829,840

Tableaux joints en annexes :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| 1/ Achat et mise en stock | 4/ Répartition de la freinte |
| 2/ Stockage | 5/ Vente et bilan général . |
| 3/ Frais de mise à la vente | |

1 / (-) OVAL ET MISE EN STOCK
PORTÉ DE TERRE DE SAISON (1987)

CENTRE DE STOCKAGE	ZONES DE PRODUCTION	PERIODE D'INTER- VENTION	QTE. STOCKEE		VALEUR TOTALE D'ACHAT (D) (+)	FRAIS DE RECEPTION (D)					VALEUR TOTALE A LA DATE DU 27/7 V.A. F. RECEP.
			PETIT CALIB.	G.M.		COLLECTE & TRIAGE	TRANSPORT	MANUTEN- TION	LOCATION CAISSES	TOTAL	
F. BOUZELFA D. VPIMA	PELIZEL ET ENVIRONS	12/8 AU 1/7	90,5,98	92,789	14781,390	-	-	305,390	-	305,390	15087,700
KLARDA D. VPIMA	KORBA ET ENVIRONS	18/8 AU 9/7	-	543,138	81470,700	-	-	1214,020	-	1214,020	82884,720
SOLIMAN G.I.L	SOLIMAN ET ENVIRONS	24/8 AU 27/7	-	144,738	21710,700	-	-	323,490 (2)	-	323,490	22034,190
BOUSALEM (EMPI J.)	BOUSALEM ET ENVIRONS	23/8 AU 30/8	-	248,776	37016,400	-	210,000	218,835	-	528,835	37545,235
SOLIMAN G.I.L	BOUSALEM ET ENV.	01/7 AU 23/7	-	218,865	32829,750	282,915	2707,320	218,865 (3)	740,000	3848,100	36776,650
TOTAL			1.258,844	187788,940	282,915	2917,320	2381,600	740,000	8321,835	194110,775	
PORTÉ DE TERRE D'ARRIERE SAISON											
SOLIMAN G.I.L	TESTOUR ET ENVIRONS	25/2 AU 8/3	11,210	1681,500	289,750	130,000	11,210	-	430,560	2112,480	
TOTAL (POI SAISON + ARRIERE SAISON)											
TOTAL GENERAL	CAP BUK B. SALEM TESTOUR	12/8- 23/7/87 ET 25/2 AU 8/3/88	1	1.288,054	188470,440	572,885	3047,320	2392,810	740,000	8752,795	198223,235

(1) Prix d'achat : collère moyen et gros = 150 mtl/kg net.

(2) Estimé à 2,235 D/Tonne. Base centre de F. BOUZELFA

(3) Estimé à raison de 1m/kg sup. déclar. et mise en stock

POUR DE TERNER DE SAISON.

CENTRE DE STOCKAGE	QUANTITE INITIALE (1)	PERIODE ET FRAIS DE LA LOCATION DU FRIGO		COUT LOCATION DU FRIGO (0)
		PERIODE	FRAIS (0)	
		DU - AU		
RENTEL BOU TELPA	103.327	MISE EN STOCK STOCKAGE MISE A LA VENTE	12/6/67 au 01/7/67 02/7/67 au 02/12/67 03/12/67 au 18/12/67	054,143 10.008,236 447,667
		MISE EN STOCK	18/6/67 au 08/7/67	5.632,287
		STOCKAGE	10/7/67 au 18/12/67	57.566,798
		MISE A LA VENTE DE 1 06.279	17/12/67 au 28/12/67	3.668,203
		STOCKAGE REIGUAL : 450.459	28/12/67 au 03/3/68	20.403,912
		2ème MISE A LA VENTE DE : 458.659	04/3/68 au 30/3/68	3.645,546
K O R B A	543.136	MISE EN STOCK	23/6/67 au 30/6/67	1.702,556
		STOCKAGE	31/6/67 au 18/9/67	13.973,857
		MISE A LA VENTE	18/9/67 au 27/11/67	8.561,363
BOU SALEM	246.776	MISE EN STOCK	24/6/67 au 27/7/67	3.534,086
		STOCKAGE	27/7/67 au 05/4/68	61.085,304
		MISE A LA VENTE	05/4/68 au 23/4/68	2.767,503
SOLIMAN (CENTRE DE COLLECTE BOULEM ET SOLIMAN)	363.603	MISE EN STOCK	10/03/68 au 08/3/68	28,647
		STOCKAGE	108/03/68 au 28/05/68	575,448
		MISE A LA VENTE	28/05/68 au 04/06/68	28,961
TOTAL	1.258.844			101.817,695

POUR DE TERNER APRES SAISON.

TOTAL PRT SAISON * A. SAISON

SOLIMAN (CENTRE DE COLLECTE)	11.210	MISE EN STOCK	10/03/68 au 08/3/68	28,647	842,374
TESTOUR		MISE A LA VENTE	28/05/68 au 04/06/68	28,961	
TOTAL	1.268.054				102.450,068

(1) : Dont 1.233,880 Frais de manipulation.

3/ FRAIS DE MISE A LA VENTE

PORTE DE TERRE DE SAISON

CENTRE DE STOCKAGE	QUANTITE STOCKEE	QUANTITE STOCKEE	FREINTE		FRAIS DE MISE A LA VENTE (0)			TOTAL FRAIS MISE A LA VENTE (0)
			FREINTE LOCALE (T)	1	LOCATION CAISSES	TRANSPORT AU P. DE G.	FRAIS DE TRIAGE	
RENZEL BOUZEFA	103 ^T 327	99 ^T 818	3 ^T 718	3,50	-	707,100	207,200	914,300
K O R B A	543 ^T 138	~01 ^T 887	41 ^T 251	7,59	68,320	4843,400	2470,375	7.182,085
BOUSALEM	246 ^T 778	210 ^T 573	36 ^T 205	14,67	-	1101,135	728,840	1.830,975
SOLIMAN	363 ^T 803	308 ^T 973	54 ^T 630	15,02	52,800	2509,600	630,120	3.192,520
TOTAL	1258 ^T 844	1121 ^T 052	135 ^T 712	10,60	120,920	3981,235	4037,535	13.118,690

PORTE DE TERRE ARRIERE SAISON

SOLIMAN	11 ^T 210	10 ^T 247	863	10,38	-	81,500	21,340	62,840
---------	---------------------	---------------------	-----	-------	---	--------	--------	--------

TOTAL (POT SAISON + A. SAISON)

TOTAL GENERAL	1268 054	1131 299	138 755	10,78	120,920	9022,735	4058,875	13.202,530
---------------	----------	----------	---------	-------	---------	----------	----------	------------

4/ REPARTITION DE LA FREINTE
(Perte de poids en kg)

CEINTRE DE STOCKAGE	QTE. STOCKEES (KG)	FREINTE GLOBALE		REPARTITION DE LA FREINTE					
		QUANTITES (KG)	%	DECHET (KG)	FREINTE MARCHE DE		FREINTE STOCKAGE		
					QTE. (KG)	%	QTE. (KG)	%	PERIODE DE STOCKAGE
PENZEL BOU ZELFA	103.327	3.708	3,59	4.521	• 1.338	• 1,43	525	0,51	01/7/87 AU 22/12/87
K O R B A	543.138	41.251	7,59	13.685	10.046	2,07	17.520	3,22	09/7/87 AU 01/4/88
BOUSLEH	246.776	36.203	14,67	5.770	3.427	4,66	27.006	10,34	02/7/87 AU 29/11/87
SOLIMAN	363.603	54.830	15,02	16.161	2.300	0,60	36.169	9,95	27/7/87 AU 23/4/88
TOTAL	1256.644	135.732	10,60	40.137	14.435	1,54	61.220	6,46	
SOLIMAN POT TESTOUR	11.210	933	6,62	0	16	0,1	947	8,44	06/3/88 AU 04/6/88
TOTAL GENERAL	1266.054	136.755	10,76	40.137	14.451	1,53	62.167	6,46	

REPARATION DE LA VENTE																
CENTRE DE STOCKAGE	QUANTITE VENUE EN TONNES	PRIX DE VENTE INTERVEN GROS	M.G TUNIS				M.G SFAK				AUTRES MARCHES				SUIV. PLACE	
			LITR.	PRIX	P.V	QTE.	PRIX	P.V	QTE.	PRIX	P.V	QTE.	PRIX	P.V	QTE.	PRIX DE
			VENTUE	GROS	NET	VENUE	GROS	NET	VENO.	GROS	NET	VENTUE	VENUE	VENUE		
			(1)	(1)	0/1	(1)	0/1	(0)	(0)	0/1	0/1	(1)	(1)	0/1		
MENTEL 000	88.819	111,291	04.632	119,701	68,171							4.987	141,45			
ZELFA																
KORBA	301.607	158,801	345.576	149,971	125,631	128,915	176,651	153,811				27,384	207,30			
BOU SALEM	210.573	211,171	61,237	176,041	130,821				7,717	158,241	141,591	141,619	229,24			
SCLITHAN	308.975	133,201	210,155	142,141	119,501	72,220	133,511	116,16				20,580	62,63			
POI (A.S.)												0,201	50,000			
	10.247	139,671	10,146	141,461	119,771											
TOTAL	1,131,298	157,661	721,846	144,361	120,121	201,135	161,291	140,351	7,717	158,241	141,591	200,789	201,820			

(/ E N T E

POMME DE TERRE SAISON

CENTRE DE STOCKAGE	MONTANT NET DES VENTES
MENZEL BOUZELFA	9.756,757
KORBA	71.341,166
BOUSALEM	43.151,977
SOLIMAN	36.521,286
TOTAL	160.771,196

POMME DE TERRE ARRIERE-SAISON

SOLIMAN	1.274,798
TOTAL GENERAL	162.045,994

BILAN GENERAL

POT	DEPENSES		RECETTES	
SAISON	VALEUR D'ACHAT	167.788,940	MONTANT NET DES VENTES	160.771,196
	FRAIS DE RECEPTION	6.321,835	PERTE	238.276,964
	LOCATION FRIGO	121.817,695		
	F.MISE A LA VENTE	13.119,890		
	TOTAL	309.048,160		399.048,160
ARRIERE SAISON	VALEUR D'ACHAT	1.681,500	MONTANT NET DES VENTES	1.274,798
	FRAIS DE RECEPTION	430,980	PERTE	1.552,876
	LOCATION FRIGO	632,374		
	F.MISE A LA VENTE	82,840		
	TOTAL	2.827,674		2.827,674
A. SAISON	VALEUR D'ACHAT	189.470,440	MONTANT NET DES VENTES	162.045,994
	FRAIS DE RECEPTION	6.752,795	PERTE	239.829,840
	LOCATION FRIGO	192.450,089		
	F.MISE A LA VENTE	13.202,530		
	TOTAL	401.875,834		401.875,834

[illegible]

B/ FONDS DE STABILISATION DES PRIX
DES LEGUMES ET FRUITS

Stockage de pomme de terre de consommation : Campagne 1988

---:---

- Prix d'intervention : fixé à 160 M/Kg de pomme de terre saine loyale et marchande de calibre 40 mm et plus , vendu entrepôt de stockage .

- Période et zone d'intervention

L'opération a démarré le 20 Juin dans la zone de Bou Salem et s'est arrêtée le 4/7/1988 .

- Frais de stockage : la location d'entrepôt frigorifique est de 20 M/Kg/mois .

- Réalisations : l'intervention du fonds au titre de la campagne 1988 a porté sur 48,582^T contre 1.256,844^T et 2.940,398^T respectivement en 1987 et 1988 .

La faible production de saison compte tenu de la sécheresse, et les cotations variant entre 190 et 210 millimes / kg enregistrées au niveau du marché intérieur et notamment au MIN Bir El Kassa durant Mai et Juin n'ont pas suscité le recours au F.S.P.L.F. En effet, les prix du marché étaient nettement supérieurs au prix d'intervention .

- Stockage : faute de quantité conséquente , les 48,582^T collectées ont été stockées aux entrepôts du G.I.L à Soliman du 22/5 au 20/7 et écoulées durant la période du 21/7 au 3/8/1988 .

- Résultats : compte tenu d'un prix vente sur place de 290 M/KG et d'un prix de gros moyen de 284 M/Kg , l'opération s'est soldée par un bénéfice de 1.163,355^D .

Les détails de l'opération sont consignés dans les tableaux suivants :

ACQUAT ET MISE EN STOCK
POMME DE TERRE DE SAISON 1-1-1988-1

ZONE DE PRODUCTION	PERIODE D'INTERVENTION	QUANTITE STOCKEE (T)	VALEUR TOTALE C'ACHAT (D)	FRAIS DE			RECEPTION (D)	VALEUR TOTALE (PERIODE COLLECTE)
				COLLECTE ET TRIAGE	TRANSPORT	MANUTENTION	LOCAT. CAISSES	
BOUSALEM ET ENABROKS	20/6 au 30/6	20.220	40.16.160	35.467 (1)	338.712 (2)	28.226 (3)	-	403.405
FERRÉ ZAKA	23/6 au 4/7	20.336	30.53.760	-	244.032	45.450 (4)	-	259.482
	20/8 au 4/7	48.502	7.769.920	36.467	562.744	73.676	-	692.887
								8.462.807

- Prix d'achat : 0,150 F/Kg
- (1) - Estimé à 1,292 /Tonne . Base de calcul : frais payé au centre Bousalem pour la campagne précédente .
- (2) - A facturer au nom du projet G.I.L P.D.T semences .
- (3) - Estimé à 1,00/T représentant frais de déchargement et mise en stock .
- (4) - Estimé à 2,225 tonne : base de calcul frais payé au centre Korbe pour la campagne précédente .

S...I...O...C...M...A...G...E

CENTRE DE STOCKAGE	QUANTITE INITIALE	PERIODE ET FRAIS DE LOCATION FRIGO			COUT LOCATION
		PERIODE	DU - AU	FRAIS DE LOCATION FRIGO	
G. I. L SOLIMAN	4.532	COLLECTE	22/6	29/6	155.665
		STOCKAGE	30/6	20/7	712.242
		SORTIE	21/7	3/8	220.665
					1.088.596

FRAIS DE MISE A LA VENTE

QUANTITE STOCKEE	QUANTITE NETTE VENDUE	FREINTE		FRAIS DE MISE A LA VENTE			TOTAL FRAIS MISE A LA VENTE
		CUVITE	%	LOCATION CAISSES	TRANSPORT M. G	FRAIS DE TRIAGE ET MANIPULATION	
48.562	45.536	5.206	90.71	-	241.550	86.717 (1)	328.067

(1) Estimé à 20000/T : Dans ce calcul frais facturés sur la même contre pour la campagne précédente .

REPARTITION DE LA FREINTE
(PERTE DE POIDS EN KG)

CENTRE	QUANTITE STOCKEE (KG)	FREINTE GLOBAL		REPARTITION DE LA FREINTE				PERIODE DE STOCKAGE
		QUANTITE (KG)	%	FREINTE MARCHÉ		FREINTE STOCKAGE + DECHETS		
				QUANTITE (KG)	%	QUANTITE (KG)	%	
SOLIMAN	46.562	6071	14	1968	4	4903	10	29/6 21/7

V.E.N.T.E

CENTRE	QUANTITE VENDUE (T)	PRIX DE VENTE MOYEN EN GROS	VENTE AU R.G. DE TUNIS				VENTE SUR PLACE	
			QUANTITE VENDUE	P.V. GROS	P.V. NET	QUANTITE VENDUE	P.V.	
SOLIMAN	41.691	426	39.246	297	263	2443	290	

BILAN GENERAL

DEPENSES		RECETTES	
VALOR D'ACHAT	7.769 ⁰ 920	MONTANT NET DES VENTES	11.042 ⁰ 625
FRAIS DE RECEPTION	692.867		
LOCATION PRIET	1.088.596		
FRAIS DE MISE A LA VENTE	328.067		
BENEFICE	1.163.355		
TOTAL	11.042 ⁰ 625	TOTAL	11.042 ⁰ 625

5/ STRUCTURE DU PRIX DE REVIENT

d'une tonne de pomme de terre commercialisée après entreposage

Campagne 1987/1988

DESIGNATION	VALEUR : D/ TONNE
<u>Prix d'achat</u>	149,418
<u>Frais de réception</u>	5,325
- Collecte	
- Transport	
- Triège et manutention	
- Location caisses	
<u>Valeur location frigo</u>	151,768 pour 7,58 mois
<u>Frais de mise à la vente</u>	10,411
Prix de revient d'une tonne mise sous froid pendant 7,58 mois	316,922
Incidence freinte de 10,7% du poids initial	38,340 par tonne mise à la vente
Prix de revient d'une tonne mise à la vente	355,262
Prix de vente nette	143,230
Perte par tonne entreposée	212,032
Perte par tonne vendue après entreposage	182,130

En résumé, l'intervention du fonds de stabilisation des prix des légumes et fruits pour l'achat et l'entreposage sous froid d'une quantité de 1.288 T 054 de pomme de terre de conservation et sa mise sur le marché s'est soldée par :

- Une conservation sous froid fictive de 7,58 mois engendrant un coût moyen d'entreposage de 151,780 D/T soit l'équivalent environ du prix d'intervention fixé à 150 D/T .

- Une freinte globale de poids de 10,78 % représentant les déchets non commercialisables et les pertes du poids au niveau du stockage et de la commercialisation .

- Un solde débiteur de 230.829,040⁰ représentant une perte de 212 D/T et 189 D/T respectivement pour une tonne de pomme de terre vendue après entreposage et une tonne de pomme de terre entreposée .

Cette perte est la conséquence :

- D'un séjour prolongé des pommes de terre stockées sous froid , facturé au prix de 20 F/Kg/mois .

- D'un marché de pomme de terre caractérisé par une offre satisfaisante durant la période de stockage due à une disponibilité importante en stock de pomme de terre tenu par les tiers et à une pléthore de production de pomme de terre d'arrière-saison .

JUSTIFICATION DE LA PERTE

STOCKAGE SOUS FROID :

- Tarif de stockage . Il est fixé par le Ministère de l'Economie Nationale à 20 F/KG/mois . Ce tarif est excessivement cher pour un produit poverre tel que la pomme de terre . Une révision à la baisse de ce tarif est nécessaire .

PERIODE DE STOCKAGE :

La pomme de terre de consommation prélavée pour être stockée sous froid dans le cadre de l'intervention du fonds est appelée à contribuer à faire le joint d'approvisionnement du marché local au cours de la période qui s'étend entre l'épuisement des stocks de pomme de terre vieille entreposée à partir de la production de saison et le démarrage d'une nouvelle production appelée d'arrière-saison .

Généralement , cette période s'étend d'Octobre à Novembre .

Le fonds outre le rôle qui lui est imparti, à savoir la stabilisation des prix au stade de la production, intervient pendant cette période appelée de soudure par la mise à la vente de ses stocks.

Cependant en cas d'approvisionnement correct du marché, l'intervention du fonds par l'écoulement de ses stocks favorise la chute des prix et effectue les intérêts des producteurs.

Pour prévenir ces inconvénients et respecter l'objectif du fonds pour lequel il a été créé, les stocks risquant de séjourner plus longtemps sous froid en attente des conditions de commercialisation plus propices.

C'est le cas de l'opération 1987, dont la liquidation du stock n'a pu se faire avant la fin Avril 1988.

Le séjour anormalement prolongé du stock même sous froid provoque un vieillissement de la pomme de terre et affecte sa qualité. Sa commercialisation demeure confrontée à la concurrence d'une pomme de terre nouvelle, abondante, de bon marché et d'une notoriété qualitative indiscutable.

La combinaison des facteurs frais de stockage élevés et vente aux prix de liquidation engendrant obligatoirement une perte au niveau du bilan financier. Celle-ci s'élève pour l'opération pomme de terre 1987 à 238.829^D,840.

La convention de gestion du fonds, établie conjointement par les Ministères de l'Economie Nationale et de l'Agriculture, prenant effet à partir du 1er Octobre 1983 et chargeant le G.I.L d'agir pour leur compte, indique que " Aux cas où les recettes pour une raison indépendante de la qualité du produit transformé ou du taux de perte admise au cours du stockage sont inférieures aux avances accordées, le fonds supportera la différence".

Cette différence ou perte enregistrée par l'opération 1987 constitue une prime d'assurance pour l'encouragement à la production durant les années à venir. Pour 1988 l'impact de l'intervention du fonds a été, outre l'approvisionnement régulier du marché intérieur en pomme de terre :

- L'exportation de 3454 T de Décembre 1987 à Mars 1988.
- La soudure d'approvisionnement du marché intérieur au courant de Mars sans recours à l'importation.

AMELIORATION A APPORTER AUX MODALITES D'INTERVENTION ET DE FONCTIONNEMENT

1/ - MODALITES D'INTERVENTION :

1/- Programmation :

Difficultés de programmation :

Toute programmation des prélèvements à opérer nécessite :

- Une réservation des aires de stockage en conséquence .
- Une liberté d'intervention en matière des prix d'achat .

Aire de stockage :

Les entrepôts frigorifiques existants appartenant au secteur organisé et pouvant loger la pomme de terre de consommation totalisent 6000 T de capacité dont :

- 1000 T à Boumelam
- 500 T à Silliana
- 4000 T à Menzel Bouzalfa et Korba
- 1200 T à El Battan et Mornag .

L'exploitation de certains de ces entrepôts pour la P.D.T est concurrencée par des produits à valeur commerciale élevée tels que pomme et poire . C'est le cas notamment des entrepôts d'El Battan , Mornag et Silliana . Ainsi , la capacité de stockage disponible pour la P.D.T est limitée à 5000 T .

Réservation de la capacité de stockage :

La demande enregistrée ces dernières années en matière d'aire de stockage pour la P.D.T par les tiers , producteurs et stockeurs locaux et régionaux , exige dans l'avenir de réserver la capacité de stockage eu égard au programme d'intervention retenu et par conséquent d'engager le fonds pour son utilisation .

Engagement du fonds :

Pour respecter ses engagements , le fonds doit s'assurer l'approvisionnement en P.D.T à stocker . Celui ci dépend de certains facteurs dont notamment :

- L'état et l'importance de la production .
- Le comportement des producteurs vis à vis du prix d'intervention du fonds et de la demande générale .

- L'intervention des tiers quant au stockage et de la surenchère qu'ils peuvent entreprendre .

Les 2 derniers facteurs sont imprédictibles , mais contrôlables et ce moyennent une libéralisation du prix d'intervention .

Prix d'intervention :

Il est fixé chaque année par un arrêté conjoint des Ministères de l'Economie Nationale et de l'Agriculture . A défaut de dispositions particulières le G.I.L , chargé de la gestion du fonds est appelé à respecter le prix d'intervention fixé , même en cas d'apport nul . C'est le cas de l'exercice 1986 où les livraisons des producteurs ont été de 50 Tonnes .

En résumé , et dans l'état actuel , l'intervention du fonds en matière de pomme de terre ne peut dépasser la limite de 5000 T par exercice et la réussite de toute programmation quantitative reste subordonnée à la libération du prix d'intervention .

2/ - Ecoulement :

Il est opportun de savoir les priorités assignées à l'intervention du fonds . Parmi celles-ci on peut citer :

- La protection des intérêts des producteurs pour l'encouragement à la production .
- La protection des intérêts des consommateurs pendant les périodes de soudure d'approvisionnement (Octobre - Novembre) .
- La limitation ou l'éradication du recours à l'importation en cas de sous approvisionnement du marché intérieur .

Quoique le 1er point constitue dans les textes de création du fonds , la motivation principale de son institution , il n'en demeure pas moins que la satisfaction des deux autres points est souhaitable . Pour satisfaire les 3 priorités qui relèvent de l'intérêt général , le fonds a opté pour le stockage sous froid au détriment du stockage traditionnel . En effet et malgré son coût plus élevé , il permet la limitation des pertes de poids , par conséquent une économie de ressource , ainsi que la protection qualitative du produit à une plus longue échéance .

En conséquence , toute mise à la vente des stocks avant Octobre - Novembre devient injustifiée sauf en cas de besoin .

Aussi le fonds se voit-il obligé en cas d'approvisionnement correcte du marché en Octobre - Novembre (cas de 1987) , de différer ses apports au

marché par crainte d'effondrement des prix suite à une offre plus abondante.

Un tel comportement, pour être en conformité avec les priorités précitées engendre des frais de stockage de plus en plus élevés et un bilan financier de plus en plus déficitaire.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION :

La distribution lors de la mise à la vente des stocks est soit dirigée en cas d'absence ou de déséquilibre d'approvisionnement constaté, soit laissée à l'initiative du gestionnaire du fonds, dans les 2 cas la vente s'opère au niveau des principaux marchés de gros (MIN Dir El Kassa, Soussa, Sfax) ou bord entrepôt.

La vente bord entrepôt ou vente directe aux approvisionneurs des collectivités et des marchés autres que précités est facturée sur la base de la mercuriale enregistrée la veille, déduction faite des frais de commercialisation.

Elle a l'avantage par rapport au circuit contrôlé d'être :

- Moins coûteuse :

. Moins exigeante en main d'oeuvre pour le triage et la mise en caisse.

. Epargne les frais de transport (6 à 16 M / Kg) et les frais de location des caisses.

. Dégage moins de déchets et une freinte de commercialisation nulle.

. Evacuation rapide des entrepôts et économie de certains frais de stockage.

- Moins contraignante :

. Liquidation rapide des stocks sans limitation des livraisons.

. Souplesse de gestion et suivi de la vente.

- Plus pratique :

. Encaissement immédiat des produits de la vente et sans litige.

Cette formule dont les avantages permettent un manque à gagner sur le plan financier est appelée à être instituée pour les ventes opérées par le fonds.

II/ MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET FRAIS CORRESPONDANTS :

Les formes de dépenses autres que l'achat au prix d'intervention n'étant pas fixées, le G.I.L chargé de la gestion du fonds, a agi au cours

de ses années d'exercice selon les circonstances du moment . L'expérience acquise en la matière permet d'avancer un schéma de fonctionnement pour approbation .

1/ RECEPTION :

1/ Achat au prix d'intervention :

- Bord entrepôt
- + Bord centre de collecte, ouvert par le G.I.L dans les zones de production éloignées .

2/ Frais de réception :

- Au niveau de l'entrepôt
 - . Main d'œuvre pour : déchargement - triage - pesage et mise en stock .
- Au niveau du centre de collecte
 - . Frais d'installation du centre
 - . Frais d'installation du gérant
 - . Frais de main d'œuvre : déchargement - triage - pesage et chargement pour expédition à l'entrepôt .
 - . Frais de transport du centre de collecte à l'entrepôt
 - . Frais de location caisses .

Le fonds ne dispose ni de moyens de transport ni de caisses de ramassage .

Ces services sont au besoin confiés à l'entreprise aux prix généralement edms . Toutefois le G.I.L , pour des raisons de commodité peut louer son camion et ses caisses de ramassage . Les frais afférents à ces services sont facturés par le Projet de Multiplication de Pomme de Terre .

ENTREPOSAGE

Les entrepôts frigorifiques sont gérés par les Offices de Mise en Valeur .

Le tarif de location / kg / mois est fixé par le Ministère de l'Economie Nationale .

FRAIS D'ENTREPOSAGE

Il englobe aussi bien pour la réception que pour la mise à la vente :

- La location des aires de réception et de stockage .
- Les frais de location des contenants : caisses ou pallox-palettes.
- Les frais d'eau et d'électricité .

- Les frais de relevage et garbage lors de la mise en stock .
- Les frais de fonctionnement des engins : chariot élévateur , chaîne de triage .
- Les frais de maintenance de la machinerie .
- Les frais de suivi du stockage : température et hygrométrie .

Les stocks confiés aux gestionnaires des entrepôts sont garantis contre tout vice pouvant affecter la marchandise par suite aux pannes des machines de réfrigération , aux chutes de température ou d'hygrométrie constatées sur thermohydrographes à ruban appartenant au fonds et placés dans les entrepôts à raison d'un élément par chambre .

2/ EQUIPEMENT :

L'équipement disponible varie d'un entrepôt à l'autre .

- Les contenants :

- . Pallox
- . Caisses plastiques et palettes .

La capacité de ces contenants est souvent inférieure au besoin eu égard à la capacité de stockage . Des solutions de rechange sont souvent improvisées (utilisation de sacs) pour contenir le flux de marchandises .

La qualité des caisses plastiques est souvent insuffisante pour un garbage et une utilisation optimum des entrepôts d'où chute de palettes et risque d'accident .

Un appel pressant doit être lancé aux gestionnaires des entrepôts frigorifiques pour pallier ces anomalies .

3/ FACTURATION :

Le séjour réel de la marchandise sous entrepôt est pris comme base de calcul pour la facturation . Celle ci est établie par jour d'occupation réelle . Une calculation par semaine telle que exigée par certains doit être exclue .

UTILISATION DES FRIGOS DU G.I.L A SOLIMAN :

En cas de disponibilité de capacité de stockage , les frigos du G.I.L ont la priorité d'utilisation moyennant facturation au profit du projet Pomme de terre .

4/ NORMES DE QUALITE DES POMMES DE TERRES LIVREES :

Avant toute réception , un agraage de qualité est opéré . Le lot est soit accepté après triage soit refoulé . Des litiges opposent souvent

les producteurs aux agréeurs et ce faute de norme de qualité à appliquer .

Ces litiges portent notamment sur :

- Insuffisance de maturité
- Calibrage
- Attaque de maladie (teignes - mildiou) , coup de soleil
- Propreté (sable)

L'élaboration d'une norme appropriée permet entre autre la préservation de la qualité et la diminution de la freinte dans des proportions conséquentes .

MINISTRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

29 AOUT 1987

N° 408 /D.G.C/D.P.C.E/S.D.P

/_e Directeur Général du Commerce

/---]

Monsieur le Directeur Général du
G.I.L

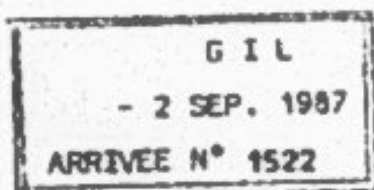
()OBJET : Tarif de stockage de la
Pomme de Terre de consommation
campagne 1987 .

---|---

Suite à votre télex du 24/8/87, relatif à l'objet, j'ai
l'honneur de vous informer que n'ayant pas reçu de demandes de ré-
vision du tarif de stockage de la part des gérants des entrepôts
frigorifiques, les dits Etablissements sont tenus en conséquence
de continuer l'application de l'ancien tarif soit 20 Mil/Kg/Mois
T.P.S comprise .

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salu-
tations distinguées .

Le Directeur Général du Commerce
Signé : Abdelmonem MILADI



COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE AU

AU M.I.N. DE BIR EL KASSA

MOIS DE L'ANNEE		QUANTITES EN TONNES	PRIX P.M.P
JUIN	1986	2911.5	115
JUILLET	1986	2930	140
AOUT	1986	2320	193
SEPTEMBRE	1986	2033.5	225
OCTOBRE	1986	1733.5	276
NOVEMBRE	1986	2996	222
DECEMBRE	1986	3086	140
JANVIER	1987	3046	138
FEBVRIER	1987	2291	165
MARS	1987	2415.5	255
AVRIL	1987	2334.5	304
MAI	1987	2546.5	218
TOTAL		30638	194.2

MOIS DE L'ANNEE		QUANTITES EN TONNES	PRIX P.M.P
JUIN	1987	3119.5	159
JUILLET	1987	2775	169
AOUT	1987	2084.5	221
SEPTEMBRE	1987	2484	223
OCTOBRE	1987	2366	238
NOVEMBRE	1987	3139.5	186
DECEMBRE	1987	3330.5	149
JANVIER	1988	3204	144
FEBVRIER	1988	2710	143
MARS	1988	3105	186
AVRIL	1988	3076	192
MAI	1988	3236	191
TOTAL		34630	182.3

P. M. P : Prix moyen pondéré .

6°/ TRANSFORMATION DE LA TOMATE DE SAISON

CAMPAGNE 1988

PRODUCTION :

Selon le budget économique de Juillet 1988 , la production en tomate de saison , moyennant une superficie globale de 18.000 ha et un rendement moyen de 23,3 T/ha , est de 420.000 Tonnes , soit une baisse de 13,4 % par rapport à la production de 1987 .

TRANSFORMATION :

- Prix de cession : fixé à 60 M/KG
- Centres de collecte : on dénombre 190 centres de collecte en activité durant la campagne de transformation dont 153 uniquement sont agréés . La répartition des centres de collecte agréés est consignée dans le tableau ci-dessous :

CAMPAGNES	GOVERNORATS							TOTAL
	MADELLIA	ARIANA	BIZERTE	TUNIS	DEJA	ISIDI BOU ZID	SILIANA	
1985	165	17	4	-	-	-	-	187
1986	147	17	5	1	1	-	-	171
1987	154	20	3	2	-	1	-	180
1988	129	15	1	1	1	1	1	153

QUANTITE TRANSFORMEE :

- Unités de transformation : sur les 44 unités existantes , seules 35 ont travaillé au cours de 1988 , dont 30 ont déclaré leur quantité transformée . La quantité totale transformée estimée par le G.I.C.A s'élève à 265.659 T soit 63,2% de la production en frais et 70,8% des quantités transformées en 1987 .

- Approvisionnement à partir des centres de collecte

Estimé à 47 % contre 42 % en 1987 .

- Produit fini :

Le rendement de transformation en 1988 a été de 5,85 kg contre 5,78 en 1987 .

Ainsi la production totale en concentré a été de 45.416 T contre 65.000 T en 1987 , dont 43.843 T en double concentré (28 - 30 %) et 1574 T en simple concentré (22 - 24 %) .

III EME PARTIE

STATISTIQUES

	<u>PAGE</u>
1°/ Légumes en Tunisie (superficie et production)	- 91 -
2°/ Statistiques des cultures sous grands abris serres	- 92 -
3°/ Quantités et prix des légumes commercialisés	- 93 -
4°/ Importation de semences maraichères	- 94 -
5°/ Annexes exportations	-101 -
6°/ Récapitulation des exportations des légumes frais	-105 -

D O C U M E N T A T I O N

1°/ Ouvrages et documents	-109 -
2°/ Périodiques	-110 -

1°/H - EGUMES EN TUNISIE

SUPERFICIE ET PRODUCTION

CAMPAGNE 1987/1988

PRODUITS	SUPERFICIE (HA)	PRODUCTION (T)
ARTICHAUT	1.700	15.000
OIGNON	6.000	100.000
POMME DE TERRE	15.100	180.000
PIMENT	11.000	120.000
TOMATE	18.000	400.000
MELON PASTIQUE	19.400	250.000
DIVERS	30.000	255.000
TOTAL	96.800	1.350.000

2°/ STATISTIQUES DES CULTURES SOUS GRANDS AGRIS SERRÉS

CAMPAGNE 1987/1988

GOUVERNORAT	SURFACES CULTIVÉES (ha)	SURFACES INCLINÉES (ha)	SURFACES / SPECULATION			
			TOMATE	PIMENT	MELON	DIVERS
SOUSSE	110,10	8,16	25,41	63,81	7,75	13,13
MONASTIR	347,80	10,66	73,51	229,04	18,85	25,40
MAHDIA	179,21	2,18	25,84	134,5	13,63	5,24
SFAX	120,38	17,36	24,30	74,15	7,25	14,69
GABES	39,00	8,60	9,50	14,00	11,50	4,00
MEDNINE	12,10	3,30	6,40	3,80	1,20	0,70
KEBILI	15,00	3,60	2,30	3,30	2,30	7,10
TATAOUINE	4,00	2,30	1,80	1,20	0,50	0,50
BAFSA	12,25	3,00	3,93	6,48	0,78	1,06
TOZEUR	7,70	1,00	2,25	2,10	2,80	0,55
KASSERINE	20,70	8,24	2,40	10,65	7,28	0,37
LE KEF	-	-	-	-	-	-
SIDI BOUZID	20,20	-	9,75	6,90	1,20	0,35
SILIANA	0,44	0,03	0,08	0,16	0,10	0,12
KAFROUAN	45,73	-	25,02	12,66	4,78	3,27
NABEUL	87,00	27,00	62,00	9,50	6,10	9,40
ZAGHOUAN	2,24	2,88	1,48	0,47	0,16	0,15
BEN AROUS	10,82	8,75	1,73	2,07	1,72	5,30
TUNIS	0,36	0,36	0,26	0,05	-	0,05
ARIANA	5,62	3,48	1,43	1,74	0,57	1,88
BITERTE	20,84	13,00	9,39	9,19	1,17	1,09
BEJA	11,32	7,68	5,39	5,76	0,36	0,41
JENDOUBA	4,00	1,80	2,20	1,12	0,20	0,48
TOTAL	1.077,42	133,15	296,33	595,55	90,30	95,24
TOTAL 1986/1987	1.019,52	135,88	266,02	558,83	111,86	83,01

3°/ QUANTITES ET PRIX DES LEGUMES COMMERCIALISES

AU MIN DE DIR EL KASSAA

CAMPAGNE 1987/88

Quantité : Tonne

Prix : Millimes / Kg

P R O D U I T S	T O T A L	
	Q	P
(Ail	1161	580
(Artichaut	3892	323
(Aubergine	649	315
(Betterave	688	231
(Blatte Arabe	4244	107
(Cardon	1580	132
(Cardon sauvage	440	147
(Carotte	10558	139
(Calari	1459	240
(Chou	2180	174
(Chou fleur	2560	202
(Chou rave	301	246
(Concombre	2660	455
(Courge	4785	175
(Courgette	1585	270
(Epinard	669	284
(Fenouil	8394	105
(Fève	2834	225
(Garbo	169	2148
(Haricot Vert	409	769
(Navet	5273	145
(Oignon	15900	192
(Persil	4648	191
(Petit pois	3941	511
(Poireau	546	239
(Poivron	3332	403
(Piment	13707	480
(Pomme de terre	33787	197
(Radis	1323	226
(Salade chic scarole	410	219
(Salade romaine	2906	134
(Salade laitue	1490	412
(Tomato	21754	239
(Fraise	591	1710
(Melon	9032	288
(Pastèque	8389	261

4°/ IMPORTATION DES SEMENCES MARAICHÈRES

PRESENTATION GENERALE DE LA BRANCHE

- L'importation de semences maraichères en Tunisie est l'oeuvre de 17 entreprises importatrices à partir de 19 maisons grainières étrangères dont 7 Françaises , 6 Hollandaises , 2 Américaines , 2 Anglaises , 1 Italienne et 1 Danoise .

- Le Chiffre d'Affaire moyen annuel , établi sur les 3 dernières années (1985 - 1986 - 1987) des importations de semences maraichères - Pomme de terre exclue s'élève à 971.000 Dinars dont 185.000 Dinars en semences hybrides .

- Sur le plan quantitatif , l'importation nationale moyenne / an [base de calcul 1985 - 1986 et 1987] a été de 138 Tonnes dont :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| - Pastèque : 37 T | - Melon : 5 T |
| - Petit pois : 37 T | - Tomate : 4,5 T |
| - Radis : 13 T | - Dignon : 4 T |
| - Navet : 12 T | - Carotte : 3,5 T |
| - Haricot : 10 T | |

- Le nombre de variétés importées annuellement est de 160 appartenant à 21 espèces maraichères .

Dans cette branche d'activité , la participation du G.I.L en valeur représente 83,5 % des importations en semences hybrides et 18,2 % des importations en semences de saison .

L'importation est soumise à l'obtention d'un quota par espèce , accordé par le Ministère de l'Agriculture à la suite d'un programme prévisionnel présenté par l'importateur .

Les programmes d'importation proposés par le G.I.L sont plus ou moins acceptés pour les semences de primeurs et réduites à des proportions variables selon les espèces pour les semences de saison . Des quotas en fonctions sont accordés pour être réalisés au cours de l'année .

Pour l'année 1986, il a été accordé les quotas d'importation suivants :

SEMENCES DE PRIMEUR :

ESPECES	PROGRAMME PREVISION- NEL PROPOSE	QUOTAS D'IM- PORTATION AC- CORDES	DIFFERENCES	QUOTAS COMPLEMENT.	REALISAT.
(TOMATE	270 KG	150 KG	- 120 KG	+ 10 KG	78 KG
(PIMENT	30	10	- 20	+ 7	17
(MELON	120	80	- 40	+ 35	105
(AUBERGINE	2	2	-	-	2
(COURGETTE	200	120	- 80	+ 80	200
(HARICOT	10.000	10.000	-	-	5.000

- La valeur des importations effectives s'élève à 272.077,384

Sur le plan quantitatif, le G.I.L est classé 1er importateur en matière de :

- Tomate de saison : 29 % des quantités importées .
- Pastèque : 24 % " "
- Melon : 35,8 % " "
- Haricot : 80 % " "
- Choux fleur : 27 % " "
- Choux : 33 % " "
- Persil : 70 % " "

et 2ème importateur des produits suivants :

- Courgette : 20 % des quantités importées .
- Carotte : 25 % " "
- Fenouil : 27 % " "
- Oignon : 15 % " "

2/ IMPORTATIONS PAR LE G.I.L AU TITRE DE L'ANNEE 1988

a) Semences pour cultures de primeurs :

- Tomate : 78 Kg
- Piment : 17 Kg
- Melon : 105 Kg
- Aubergine : 2 Kg
- Courgette : 200 Kg
- Haricot : 5000 Kg

En somme, les quotas accordés couvrent 41% du programme prévisionnel, et les importations effectives représentent 57% des commandes enregistrées .

La valeur des importations de semences de saison 1968, s'élève à 110.000 £ environ .

Les détails de cette branche d'activités sont consignés dans les tableaux suivants :

IMPORTATION DE SEMENCES MARAICHERES
DE PRIMEURS

C.A : 272.072.384^D

ANNEE : 1988

QUANTITE EN KG

ESPECES ET VARIETES	PROGRAMME PREVISION- NEL PROPOSE PAR LE GIL	QUOTA ACCORDE PAR M.A	DIF. EN MOINS	PROGRAMME COMPLEMENTAIRE PROPOSE PAR LE G.I.L	QTE. IMPORTEE
<u>TOMATE</u>					
. FANDONGO	10	10	-	-	10
. H 63/4	120	60	60	-	5
. H 63/5	120	80	60	-	40
. VEMONE	10	10	-	-	5
. ELCY F.120	10	10	-	10	18
<u>PIMENT</u>					
. FORTI B.26	30	10	20	7	17
<u>MELON</u>					
. SUPER SPRINT	100	60	40	20	80
. PANDHA	20	20	-	15	25
<u>AUBERGINE</u>					
. DONICA	2	2	-	-	2
<u>COURGE</u>					
. GRISON	200	120	80	80	200
<u>HARICOT</u>					
. ROYAL NEL	10000	10000	-	-	5000

IMPORTATION DE SEMENCES MARAICHÈRES
DE SAISON

Situation au 15/12/1988

CAMP. 68/89

QUANTITE EN KG

ESPECES ET VARIETES	PROGRAMME PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE G.T.L.	QUOTA ACCORDE PAR M.A.	REALISATION	COMMANDES ENREGISTREES	OBSERVATIONS
OIGNON	1.300	1.000	900	2103	
HATIF DE PARIS	200	150	100	128	MISE A LA VENTE
HATIF DE BARLETTA	200	150	100	240	"
MERVEILLE DE POMPEI	500	400	400	1215	"
ROUGE D'AMPOSTA	400	300	300	520	"
MELON	1800	500	500	4768	
ANANAS D'AMERIQUE	1000	300	300	1841	AU PORT
JAUNE CANARIA	500	100	100	1778	"
BLAN D'ANTIBES	300	100	100	1071	"
TOMATE	1800	500	500	3455	
RED RIVER	200	50	50	150	AU PORT
VENTURA	500	100	100	520	"
CAL J	500	100	100	725	"
ROSSOL	100	50	50	-	"
RIO GRANDE	500	200	200	2060	"
PASTIQUE	10600	5800	5800	7365	
CHARLESTON GRAY	10000	5500	5500	7270	AU PORT
KLONDIKE 7	300	150	150	35	"
KLONDIKE 11	300	150	150	60	"
CAROTTE	1000	600	600	785	
N. 1/2 LONGUE	-	-	300	150	MISE A LA VENTE
N. AMELIOREE	-	-	200	470	"
CHANTENAY	-	-	100	175	"
BLETTE					
A CARDE BLANCHE	200	100	100	375	MISE A LA VENTE
CHOU					
MARCHE DE COPENHAGUE	1000	500	500	590	"
FENOUIL					
LATINA	300	200	100	240	"
LAITUE	300	300	200	278	"
AUGUSTA	-	-	100	53	"
ROMAINE VERTE	-	-	100	225	"
NAVET	2000	2000	2000	5360	
VERTUS MARTEAU	-	-	1000	5710	"
A COLLET ROUGE	-	-	500	930	"
A COLLET VIOLET	-	-	500	720	"
PERSIL					
COMPIN	1000	700	300	415	"
RADIS					
NATIONAL	2000	1500	1500	4430	"
PIMENT					
SUPER MARCONI	50	25	25	151	AU LABORATOIRE POUR ANALYSE

PRIX DE VENTE DE SEMENCES DE PRIMEURS

ANNEE : 1988

ESPECES ET VARIETES	QUANTITE MISE A LA VENTE EN KG	EMBALLAGE	FOURNISSEUR	PRIX DE VENTE UNITAIRE EN D
<u>TOMATE</u>				
[. FANDANGO	10	SACHET 10 GR.	CLAUDE	3.030,000
[. H 83/4	5	"	VILMORIN	670,450
[. H 83/5	20	"	VILMORIN	685,590
[. H 83/5	20	"	CLAUDE	670,870
[. VENOME	5	"	SLUIS GROOT	4.768,560
[. ELCY F 120	8	"	SLUIS GROOT	2.582,220
[. ELCY F 120	10	"	SLUIS GROOT	2.653,600
<u>PIMENT</u>				
[. FORTI B 25	10	SACHET 50 GR.	VILMORIN	1.101,800
[. FORTI B 25	7	"	VILMORIN	1.121,200
<u>MELON</u>				
[. SUPER SPRINT	80	SACHET 50 GR.	PETO SEED	611,300
[. SUPER SPRINT	20	"	PETO SEED	624,300
[. PANCHIA	10	"	SLUIS GROOT	1.468,900
[. PANCHIA	15	"	SLUIS GROOT	1.476,400
<u>AUBERGINE</u>				
[. BONICA	2	SACHET 10 GR.	CLAUDE	439,000
<u>COURGE</u>				
[. GRISON	120	18.M DE 250 GR.	CLAUDE	75,000
[. GRISON	80	"	CLAUDE	75,880
<u>HARICOT</u>				
[. ROYAL NEL	5000	SAC DE 25 KG	VILMORIN	5,454

54/ ---) NNEXES

--- XPORTATIONS

COUT D'EXPORTATION DE LA TOMATE

MIL / KG NET

DONNEES GENERALES :

- 1 PALETTE : 100 CAISSES
- 1 PALETTE : 635 KG BRUT
- 1 PALETTE : 585 KG NET
- PRIX MOYEN DE VENTE : 6,73 FF (REALISATION 1987/1988)
- CHANGE : 1 F.F = 0,1438 D.T
- SOURCE : CONJONCTURESECONOMIQUES 1987/1988 .

POSTES	TAUX APPLIQUES	FRAIS / KG NET		
		PERIODE D'EXPORTATION		
		15/11 ou 30/4	1/5 ou 1/5	APRES 15/5
CAISSE	CART. DE CAP. 5,850 KG	94.0	94.0	94.1
PAPIER INTERCALAIRE	20 G PAR CAISSE	2.3	2.3	2.3
PALETTE	100 CAISSES PAR PALETTE	9.4	9.4	9.4
FEUILLARD	30 CM POUR CHAQUE PAL.	1.1	1.1	1.1
MAIN D'OEUVRE	200 M/CAISSE	34.2	34.2	34.2
AMORTISSEMENT LOCAL	MOY. GEN. - BASE: CENTRES	15.0	15.0	15.0
AMORTISSEMENT MATERIEL	DE CONDITIONNEMENT	15.0	15.0	15.0
FRAIS DIVERS + FRAIS DE GESTION	CELLE-CI VARIE SELON	20.0	15.0	15.0
TRANSPORT DE LA STATION AU PORT	LA METHODE DE GESTION	20.0	20.0	20.0
TOTAL FRAIS DE CONDITIONNEMENT ET DE TRANSPORT	- A -	211	211	211
MISE A F.O.B TUNIS	MOY. GEN. SELON LES FAC-	15	15	15
FRAIS DE TRANSIT A MARSEILLE	TURES DU TRANSITAIRE	147	257	327
COMMISSION IMPORTATEUR A MARSEILLE	6% DU PRIX DE VENTE	58	58	58
COUT D'EXPORTATION	- B -	220	330	400
COUT TOTAL / KG NET EXPORTABLE	- A + B -	431	541	611
ESTIMATION PRIX DU KG NET EXPOR- (TABLE STADE STAT. DE CONDITIONN.)	(P.V x TAUX D'ECHANGE) - (A + B)	537	42	357

COUT D'EXPORTATION DE LA P.D.T

MIL/KG NET

DONNÉES GÉNÉRALES :

- 1 Palette : 64 sacs
- 1 Palette : 992 Kg brut
- 1 Palette : 960 Kg net
- Prix moyen de la vente : 2,60 FF (réalisation 87-88)
- Change : 1 FF = 0,1438 D.T
- Source : Conjonctures Economiques (1987 - 1988)

POSTES	TAUX APPLIQUES	COUT KG NET
- SAC	1 SAC PEUT CONTENIR 15 KG	23,3
- PAPIER KRAFT	42 M / SAC	2,8
- FIL	2 M / SAC	0,1
- PALETTE ET FEUILLARD	64 SACS / PALETTE	7,8
- MAIN D'OEUVRE	115 M / SAC	7,7
- CONSOMMATION EAU : ELECTRICITE	MOYEN.GEN.SELON LES DONNEES	2,5
- AMORTISSEMENT DU LOCAL	ECONOMIQUES DANS LES CENTRES DE	5,0
- FRAIS DIVERS + FRAIS DE GESTION	CONDITIONNEMENT , CELLE CI EST VA-	10,7
- TRANSPORT DE LA STATION AU PORT	RIABLE SELON LA METHODE DE GESTION	10
TOTAL FRAIS DE CONDUIT.ET TRANSPORT	- A -	70
- MISE A F.O.D A TUNIS	MOYE.SELON FACTURE DU TRANSITAIRE	12
- FRAIS DE TRANSIT A MARSEILLE	" " " " "	69
- COMMISSION IMPORTATEUR	16 % DU P.V MOYEN	22
COUT D'EXPORTATION	- B -	103
COUT TOTAL / KG NET EXPORTABLE	- A + B -	173
ESTIMATION PRIX DU KG NET EXPORTABLE (STADE STATION DE CONDITIONNEMENT	(P.V x COUT D'ECHANGE)-(A+B)	201

COUT D'EXPORTATION D'HARICOT VERT

DONNEES GENERALES

ML/KG NET

- CAISSE DE CAPACITE 4,0 KG
- PRIX MOYEN DE VENTE : (REALISATION DE 87/88)
- QUANTITE MOYENNE EXPORTEE PAR EXPEDITION: 800 KG
- CHANGE : 1 FF = 0,1438 D.T
- SOURCE : CONJONCTURES ECONOMIQUES : 87/88

P O S T E S	TAUX APPLIQUES	FRAIS EN ML/KG	
		DESTINATION	
		MARSEILLE	PARIS
CAISSE	CAISSE DE CAPACITE 4,0 KG	120	120
PAPIER INTERCALAIRE	20 g / CAISSE	3	3
MAIN D'OEUVRE	160 ML/CAISSE	35	35
AMORTISSEMENT DU LOCAL	MOYENNE GEN.BASE : STATIONS	5	5
FRAIS DIVERS-FRAIS DE GESTION	DE CONDITIONNEMENT , CELLE-	10	10
TRANSPORT DE LA STATION A	CI VARIE SELON LA METHODE	20	20
L'AEROPORT	DE GESTION .		
TOTAL FRAIS DE CONDIT.ET TRANSPORT	- A -	193	193
MISE A F. .B TUNIS	MOY.SELON FACT.DU TRANSITAIRE	52	52
FRET AERIEN	SELON TARIF FIXE	234	327
FRAIS DE TRANSIT MARSEILLE	MOY.GEN.DES FAC.DU TRANSIT.	276	276
COMMISSION IMPORTATEUR	7% DU P.MOYEN DE VENTE	151	151
COUT D'EXPORTATION	- B -	713	806
COUT TOTAL /KG NET EXPORTABLE	- A + B -	906	999
ESTIMATION PRIX DU KG NET EXPORTABLE (P.V x TAUX D'ECHANGE)-(A+B)		1255	1162
BLE STAGE STAT.DE CONDITIONNEMENT			

EXPORTATION DE RUBRES MAJORS DE COCINE

A. BAYERS S.E. C.I.B. - 50000000.00

STATION DE CONDITIONNEMENT	O.M.I.V. AN	O.M.V.S	BAKURAT	C.C.N	C.S.A	C.S.A	TOTAL
	PMOIA	SOUASSI	SFA	SMLINE	AKOURA	BAKALTA	
QUANTITE EXPORTEE EN T.	72.185	63.147	54.965	33.140	30.675	19.035	273.447
PERIODE D'EXPORTATION	16 MARS 4 PAI	18 MARS 4 PAI	2 MARS 30 AVRIL	21 MARS 4 PAI	7 MARS 4 PAI	6 AVRIL 4 PAI	2 MARS 4 PAI
PRIX MOYEN DE VENIE PARSEILLE FF/KG	6.11	7.45	5.71	6.86	7.40	8.30	6.73
MONTANT RAPAIRE EN D.T	47.289	51.584	32.503	24.434	25.333	18.313	199.858
AVANCE G.I.L SUR MARCHANDISE EN D.T	23.072	17.096	19.476	12.352	11.658	6.110	91.979
AVANCE G.I.L SUR MAIN D'OEUVRE EN D.T	2.291	1.600	2.016	1.183	1.173	761	9.031
AVANCE CIL MATIERES COMPLEMENTAIRES EN D.T	7.563	6.651	2.423	3.170	3.551	2.860	26.819
FRAIS DE TRAGIT ET DE BANQUE EN D.T	1.190	1.139	966	595	577	373	4.842
FRAIS DE CONDITIONNEMENT BASE 2500/KG NET	10.046	15.786	13.741	6.285	7.744	4.755	68.361
RESULTAT D'EXPORTATION NIVEAU APTICALTEUR EN D.T	26.053	34.659	17.796	15.954	17.012	13.111	126.055
EVALUATION PRIX KG EN ORIGINALE TALE	389	549	324	461	549	692	463
PROPORTIONS CALIBRES	CAL 2 et 3 81 % CAL 4:19%	CAL 1,2 et 3 31.94 % CAL 4:6%	CAL 2 et 3 94 % CAL 4:6%	CAL 2 et 3 89 % CAL 4:11%	CAL 1,2 et 3 85 % CAL 4:5%	CAL 2 et 3 90 % CAL 4:10%	-

RESULTATS D'EXPORTATION DE POTEE DE TERRE ET D'HARICOT VERT
EXPORTATION A TRAVERS LE G.I.L

STATION DE CONDITIONNEMENT	C.C.N SAMLINE	C.S.A SIDI BOU ALI	COOPERATIVE CRECAR- NIA ENFIDHA
PRODUIT EXPORTE	POTEE DE TERRE	HARICOT VERT	HARICOT VERT
QUANTITE EXPORTEE EN KG	31.033	1.142	E.356
PERIODE D'EXPORTATION	3 FEVRIER 12 FEVRIER	23 MAI 30 MAI	10 MAI 25 MAI
PRIX MOYEN DE REALISATION FF/KG	2.56	12.05	15.03
MONTANT RAPATRIE EN D.	8.240	1.526	10.594
AVANCES G.I.L SUR MARCHANDISES EN D.	-	659	5.867
AVANCES G.I.L MATIERES CORRESPONDANTES EN D.	903	550	1.472
FRAIS DE TRAJET ET DE BANQUE EN D.	309	99	343
AVANCES G.I.L SUR FRET AERIEN EN D.	-	290	1.524
FRAIS DE CONDITIONNEMENT ET DE TRANSPORT-04 SE 10,250 POUR H.V ET 0,115 POUR P.D, 1 LE KG EST	3.569	285	1.908
RESULTAT D'EXPORTATION NIVEAU AGRICULTEUR EN D.	4.288	852	2.136
EVALUATION PRIX KG EXPORTABLE TOUT CALCULE	130	740	1.123

EVALUATION DE LA RÉSIDUE

- 107 -

PRODUIT EXPORTE	STATION DE CONDITIONNEMENT	PRIX MOYEN DE REALISATION FF / KG	RESULTAT NET D'EXPORTATION ML/KG	AVANCE MOYENNE SUR MARCHANDISE ML/KG	EVALUATION DU RÉSIDUE ML/KG	PRIX MOYEN DE VENTE AU PRIX DE BIR EL KASSA PENSANT LA PERIODE D'EXPORTATION				
TOMATE										
	OMIVAN MAHDI/	8.13	6.11	632	385	325	381	307	2	DE
	O.M.V SOUASSI	-	7.45	-	549	-	402	-	147	245 millions
	BAKOUFAT SFAX	7.00	5.71	555	324	310	386	245	- 62	A
	C.C.N SAE LINE	6.80	6.66	659	481	365	417	350	64	500 millions
	C.S.A AKOUNA	5.56	7.40	666	549	326	402	554	147	
	C.S.A DEKALTA	-	8.30	-	692	-	435	-	257	
TOTAL TOMATE		6.65	6.73	633	463	316	391	317	72	
MARICOT VERT										
	COOP. CHEGARMA	12.43	15.03	463	11.123	689	923	-	-	DE 700 millions
	C.S.A GIDI BOULT	-	112.05	-	746	-	577	-	-	A 1500 millions
POINTE DE TERRE C.C.N SAE LINE		2.44	2.36	213	136	-	-	-	-	150 millions

6°/ RÉCAPITULATION DES EXPORTATIONS DES LÉGUMES FRAIS

CAMPAGNE 1967/68

Quantité : en kg

MOIS ESPECES	NOVEMBRE 67	DECEMBRE 67	JANVIER 68	FEBVRIER 68	MARS 68	AVRIL 68	MAI 68	JUIN 68	TOTAL
P.O.T	9.606	126.263	1.370.740	1.564.105	385.734	609.516	310.677	-	4.364,651
TOMATE	-	8.960	22.839	47.394	236.310	257.354	25.700	14.120	673.606
HARICOT VERT	7.057	12.207	2.566	-	-	-	7.508	-	29.410
PETIT POIS	5.874	-	-	166	-	-	-	-	6.042
ARTICHAUT	-	2.177	1.425	13.117	60.330	5.779	-	-	82.782
PIMENT	-	-	-	-	2.533	10.777	1.786	-	15.096
AIL	-	-	-	-	1.787	-	-	-	1.767
OLIVION	-	-	-	-	1.500	1.295	-	-	2.795
FEVE	-	-	-	-	1.150	446	-	-	1.596
CHOU	-	-	-	-	302	-	-	-	602
FENOUIL	-	-	-	-	64	-	-	-	66
COURGETTE	-	-	-	-	36	-	-	-	36
CAROT :	-	-	-	-	5.342	-	-	-	5.342
COMCOMBRE	-	-	18	-	-	1.000	10.150	600	11.768
MELON	-	-	-	-	-	-	-	19.665	19.665
DIVERS	24	66	78	-	-	510	-	487	1.197
TOTAL	72.763	150.773	1.465.794	1.624.764	685.378	686.645	355.623	34.862	5.238.043

DOCUMENTS : ACQUISITIONS 1988

1°/ OUVRAGES ET DOCUMENTS

TITRES	EDITEURS
Eléments de virologie végétale (1987)	INRA (FRANCE) P. CORNUET
Les variétés résistantes-Méthode de lutte contre les maladies et ennemis des plantes (1981)	C-M MESSIAEN INRA (FRANCE)
Les jardiniers du hors-sol-Innovation et production de tomates dans le Roussillon (1986)	R. BRUN, J.M. COORON, M. FRISSANT D. MARIE, B. JEANNEQUIN, J. REMY MONTPELLIER (INRA FRANCE)
La production de concombre en Europe. Perspectives pour les serristes français (1985)	J.M. COORON, J. MALAGIE, D. PEIGNE, MONTPELLIER (INRA FRANCE)
Croissance et concurrence dans la production et la distribution des aliments surgelés-Une première analyse (1985)	M. HY, F. NICOLAS RUNGIS (INRA FRANCE)
La dynamique des entreprises dominantes et les freins à l'innovation dans la filière des fruits et légumes frais (1984)	M. LEUSIE NANTES (INRA - FRANCE)
L'Etat et la représentation des intérêts professionnels dans l'agriculture Colloque Budapest (1985)	D. BARRES, P. BARTOLI, G. BUTTOD, D. HAIRY, P. MATHAL, H. OSSARD (INRA FRANCE)
Les exploitations agricoles familiales sont elles des entreprises ? (1981)	J.B VIALLOD DIJON (INRA - FRANCE)
L'agriculture et la politique agricole des Etats-Unis. Agricultures en question (1986)	CAHIERS DU CNEEA, 9 (INRA FRANCE)
L'explosion des productions légumières en Espagne. Une concurrence certaine pour les serristes français (1984)	J.M. COORON EN COLL. R. BRUN- MONTPELLIER (INRA FRANCE)
Politiques agricoles américaine et européenne. Comparaisons et confrontation (1985)	M. PETIT - DIJON (INRA FRANCE)
L'informatisation de la comptabilité agricole (1984)	P. HUET-ORIGNON INRA FRANCE
Cours de statistiques (1973)	INRA FRANCE
Recherches et innovations en agriculture n°18 (1987)	SYLVIE BONNY/INRA-ESR ORIGNON/PIERRE DULCE/INRA- ESR RENNES (FRANCE)
La Pépinière-Lavoisier Technique et Documentation (1987)	J.B BAILLIERE TECHNIQUE ET DOCUMENTATION LAVOISIER.
Les Fruits et Légumes transformés en France (DEC. 1987)	ANIFELT / FRANCE
Les Fruits et Légumes transformés Bilan Mondial (JANVIER 1988)	ANIFELT / FRANCE

2°/ PERIODIQUES 1988

TITRES	REFERENCES
AFRIQUE AGRICULTURE	DU N° 150 AU N° 159
AGRONOMIE	DU N° 1 AU N° 9
CULTIVAR 2000	DU N° 224 AU N° 243
FEL ACTUALITES	DU N° 46 AU N° 57
I N F O S	DU N° 38 AU N° 47
L'INFORMATION AGRICOLE	DU N° 597 AU N° 607
LA POMME DE TERRE FRANCAISE	DU N° 444 AU N° 449
MARCHE INTERNATIONAL DES FRUITS ET LE- GUMES FRAIS	DU N° 1 AU N° 26
MARCHE INTERNATIONAL DES CONSERVES DE FRUITS ET LEGUMES	DU N° 1 AU N° 12
MARCHE INTERNATIONAL DE LA POMME DE TERRE	DU N° 1 AU N° 8
BULLETIN DES NOUVELLES DES MARCHES "FRUITS ET LEGUMES"	COMPLET
MARKETING	DU N° 116 AU N° 119
PLASTICULTURE	DU N° 1/77 AU N° 3/79
PHYTONA	DU N° 394 AU N° 403
P H N	DU N° 283 AU N° 292
AMERICAN VEGETABLE GROWER	JANVIER A NOVEMBRE
SEMENCES ET PROGRES	DU N° 54 AU N° 57

FIN

115

VUES